



2022 PLAN DE VIGILANCE



| Auchan | Nhood | Oney |

INTRODUCTION	3
1. LE PLAN DE VIGILANCE D'AUCHAN RETAIL	3
1.1. Auchan Retail : les ambitions	3
1.2. Le cadre de référence	4
1.3. La gouvernance	4
1.4. La cartographie des risques	5
1.4.1. L'identification des risques	5
1.4.2. L'évaluation des risques	6
1.4.3. La cartographie des risques	7
1.5. Les mesures d'atténuation et de prévention des risques	8
1.5.1. Le cadre général	8
1.5.2. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement	9
1.5.3. Les politiques d'achats responsables dédiées aux activités de l'entreprise	12
1.5.4. Les actions et politiques de prévention et d'atténuation	14
1.5.5. Le dialogue avec les Parties Prenantes externes	19
1.5.6. Les plans d'actions identifiés et à déployer	20
1.6. Le mécanisme d'alerte	21
1.7. Le dispositif de contrôle et d'évaluation	21
2. LE PLAN DE VIGILANCE DE NEW IMMO HOLDING	22
2.1. L'organisation, les rôles et responsabilités	22
2.2. La méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques	22
2.2.1. L'élaboration de la chaîne de valeur	23
2.2.2. L'identification des catégories de risques et leur analyse	24
2.2.3. L'élaboration de l'échelle d'évaluation des risques et leur hiérarchisation des risques	25
2.3. La cartographie des risques	25
2.4. Les actions de remédiation et les perspectives	26
2.4.1. La vue d'ensemble des actions	26

INTRODUCTION

En vertu de la loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance, les sociétés mères, répondant à certains critères, se doivent de formaliser un plan de vigilance annuel afin de rendre compte des mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement pour l'ensemble de son groupe et de ses Fournisseurs.

La société ELO contrôle la société AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL SA, société tête de l'activité métier d'Auchan Retail et la société NEW IMMO HOLDING, société tête de l'activité métier immobilier Nhood et Ceetrus. Elle détient aussi minoritairement la société ONEY BANK, société tête de l'activité bancaire d'Oney. L'activité d'AUCHAN RETAIL représente plus de 98 % du Chiffre d'affaires de la société ELO.

Ce plan s'attachera donc à présenter le plan de vigilance conformément à la loi n°2017-399 du 27 mars 2017 aux activités d'Auchan retail (Chapitre I) et de New Immo Holding (Chapitre II). Ces deux activités étant structurées et dirigées de façon distincte, il est apparu plus clair d'établir pour chaque activité un plan de vigilance propre présentés respectivement ci-après.

1. LE PLAN DE VIGILANCE D'AUCHAN RETAIL

Cette partie s'attache à présenter le plan de vigilance d'ELO et de la société AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL ainsi que de l'ensemble de leurs Filiales étant sous leurs contrôles commun au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce (ci-après désignées "Filiales" ou ensemble "Auchan Retail") et de leurs Fournisseurs ou sous-traitants ayant une relation de commerciale établie avec ces dernières lorsque ces activités sont rattachées à cette relation (ci-après dénommés "Fournisseurs").

Présent dans 13 pays¹, Auchan Retail est un groupe familial et mondial, exerçant son activité sous plusieurs types de format de commerce alimentaire (hypermarché,

supermarché, proximité, drive, digital) avec 2 103 points de vente au total. Auchan Retail met ses clients au cœur de toutes ses orientations en leur proposant une expérience de courses omnicanale, qui conjugue ses magasins physiques avec son écosystème digital, et des produits exclusifs, de qualité au meilleur prix, et ce grâce à l'ensemble de ses 160 407 collaborateurs.

Au delà de la commercialisation des produits à marques nationales, Auchan Retail conçoit et commercialise des produits alimentaires et non alimentaires avec ses propres marques telles que "Auchan", "In extenso", "Cosmia", "Qilive", "Garden Star", "Actuel", etc.

1.1. AUCHAN RETAIL : LES AMBITIONS

Transformation alimentaire, digitale, environnementale ou économique, la grande distribution connaît depuis plusieurs années des mutations importantes. La multiplication des crises, macro-économiques, géopolitiques ou sanitaires, et leurs conséquences directes sur la chaîne de valeur ont nécessité une adaptation continue des hommes et des processus.

Ainsi, pour répondre plus entièrement aux nouvelles attentes des consommateurs et des citoyens, Auchan Retail adapte son modèle et ses pratiques afin d'accompagner ses clients, dans tous ses pays d'implantations, et d'être au plus proche des habitants pour leur fournir une alimentation de qualité au plus juste prix.

Auchan Retail lançait ainsi il y a trois ans le projet d'entreprise "Auchan 2022" avec pour objectif d'être :

- acteur référent du bon, du sain et du local, à travers la sélection et la conception d'une offre unique, juste et responsable ;
- créateur de liens et d'expérience pour contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants.

Pour poursuivre ce travail, Auchan Retail a affirmé, en 2022, sa Vision 2032 : "Bien manger et vivre mieux tout en préservant la planète" afin qu'Auchan redonne tout son

sens au métier de commerçant et réaffirme l'engagement porté par sa marque.

Les produits Auchan constituent le cœur du projet. En tant qu'acteur engagé pour le bon, le sain et le local, la priorité est donnée en alimentaire au local et aux métiers de bouche. Les produits Filières "Cultivons le Bon" incarnent ce projet à travers les engagements pris par l'entreprise en matière de respect de l'environnement ou de bien-être animale, grâce à des partenariats agricoles exigeants, durables, équilibrés et justes en partage de valeur avec les producteurs. Le nombre de Filières agricoles responsables est passé de 350 en 2018 à près de 1 179 en 2022 et ce dans tous les pays d'implantation d'Auchan et malgré les contextes géopolitiques. Les produits non alimentaires sont également un fort élément de différenciation. Cette démarche repose sur trois piliers fondamentaux : Planète, People et Food. Déclinée en 19 axes, cette stratégie sera déployée dès 2023 sur les trois axes définis et viendra conforter les engagements de l'entreprise sur les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité ainsi que l'environnement. Un premier partage des résultats et avancées sera réalisé dans le plan de vigilance 2023 d'Auchan Retail.

¹ 11 pays en propre, 2 pays en franchise ou participation.

1.2. LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Auchan Retail commercialise essentiellement des produits alimentaires et non alimentaires, ce qui conduit l'entreprise à proposer des produits élaborés avec un grand nombre de Fournisseurs ayant un profil varié, et notamment :

- des Fournisseurs de produits à marque nationale, qui représentent une part significative du chiffre d'affaires d'Auchan Retail ;
- des Fournisseurs de produits à marque Auchan, qui collaborent avec Auchan Retail sur la base d'un cahier des charges défini soit par les équipes d'Auchan Production alimentaire, soit par la Direction Produit Internationale². Ces Fournisseurs sont situés dans les pays d'implantation d'Auchan Retail ou dans d'autres pays, au plus près des sources d'approvisionnement ;
- des Fournisseurs locaux — très majoritairement des PME/TPE, des coopératives et des producteurs agricoles — qui approvisionnent les magasins localement, notamment en produits frais dont des fruits et des légumes ;

1.3. LA GOUVERNANCE

En 2022, plusieurs décisions ont été prises pour renforcer le programme de vigilance dont :

- Le rattachement de l'équipe en charge du devoir de vigilance à la Direction de la Compliance Corporate, animée par le Secrétaire Général d'Auchan Retail ;
- La présentation régulière des avancées du programme de vigilance à différentes instances de l'entreprise dont, notamment :
 - Le Conseil d'Administration ELO ;
 - Le Conseil d'Administration Auchan Retail International ;
 - Le Comité d'audit d'ELO ;
 - Le Comité d'audit d'Auchan Retail International.

Le rôle de la Direction Compliance est de superviser et de s'assurer de la couverture raisonnable des risques liés au devoir de vigilance. Pour cela, elle s'appuie sur des référents responsables de la mise en place de ce programme dans leurs périmètres respectifs et elle formalise le plan de vigilance.

Les référents avec lesquels collabore la Direction Compliance sont des experts, acteurs au quotidien des sujets environnementaux, sociaux et relatifs aux droits humains (tels que les Directeurs RSE, les Directeurs qualité, les Directeurs RH, les Directeurs produits), et ce dans l'ensemble des métiers d'Auchan Retail (achat, sourcing, commerce, etc.). La Direction Compliance participe aussi à l'ensemble des Instances internationales (RSE, Audit Interne, Qualité, Compliance) d'Auchan Retail.

- des Fournisseurs pour les achats indirects, qui permettent le bon fonctionnement de l'entreprise (achats de transport, prestations de service, énergie, etc.).

Les engagements d'Auchan Retail se matérialisent dans ses procédures et prennent en compte les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement chez l'ensemble de ses Fournisseurs. Auchan Retail est conscient de la nécessité de contrôler la conformité de ses Fournisseurs aux valeurs portées par l'entreprise et de les accompagner le cas échéant dans la mise en œuvre de plans de remédiation. Ces mesures sont déployées dans toutes les Filiales d'Auchan Retail et tiennent compte des enseignements de la cartographie des risques liés au devoir de vigilance. L'entreprise ayant une relation directe avec les Fournisseurs de produits à marque Auchan, ceux-ci sont en priorité l'objet des actions d'atténuation présentées dans le plan de vigilance et sont soumis à des règles strictes.

Dans l'ensemble des pays d'Auchan Retail, un Compliance Officer est identifié et veille au bon déploiement des plans d'actions définis. Il remonte les incidents ou les projets pouvant avoir un impact sur les thématiques du devoir de vigilance. Il organise également à périodicité définie un Comité Compliance et/ou risque auquel est invité l'ensemble des parties prenantes internes (RSE, qualité, produits, etc.) engagées sur les sujets environnementaux, de droits humains, de libertés fondamentales et de santé-sécurité.

Au sein du Secrétariat Général d'Auchan Retail, la Direction Compliance travaille en étroite collaboration avec la Direction Sécurité et Sûreté, notamment sur l'évaluation des tiers et les signalements. Cette démarche a pour objectif de garantir des approches et des méthodologies cohérentes, complémentaires et intégrées dans les processus opérationnels (voir "1.5.2 Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement").

Par ailleurs, en raison de la proximité des thématiques abordées et de la complémentarité des méthodologies, la Direction Compliance travaille en étroite collaboration avec la Direction RSE d'Auchan Retail.

Enfin, la "feuille de route devoir de vigilance" a été partagée avec les représentants du personnel en Comité d'Entreprise Européen d'Auchan Retail le 20 octobre 2022. Il est prévu qu'un suivi, donnant lieu à échanges sur la feuille de route, soit régulièrement réalisé au sein de ce comité.

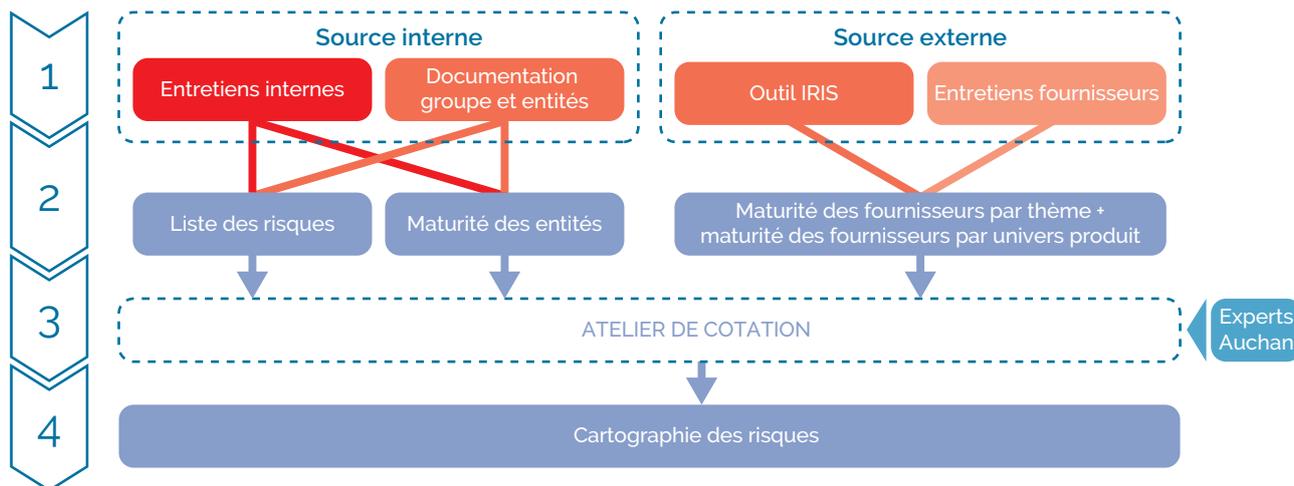
² Pour les produits non-alimentaires.

1.4. LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En 2022, Auchan Retail a actualisé sa cartographie des risques de manière à mieux les identifier et tenir compte des comptes des évolutions de son environnement. La Direction Compliance a eu recours à l'expertise d'un cabinet de conseil pour définir la méthodologie retenue et l'accompagner dans sa mise en œuvre. Ainsi, l'exercice a d'abord consisté en la détermination des risques que l'entreprise pouvait générer du fait de son activité et de ses Fournisseurs puis en la réalisation d'une cotation des risques selon une échelle préétablie.

1.4.1. L'identification des risques

La méthodologie retenue pour cet exercice est illustrée ci-après :



L'identification des risques s'est déroulée en deux étapes :

1. L'établissement d'un questionnaire

Afin d'établir un questionnaire traitant des thématiques liées au devoir de vigilance, pertinent et adapté à l'activité d'Auchan Retail, il a été procédé à :

- une revue critique de la précédente cartographie des risques et de ses enseignements ;
- un examen de la base de Fournisseurs de l'entreprise avec une attention particulière sur :
 - les volumes d'affaires,
 - les zones d'implantation, d'approvisionnement ou de fabrication,
 - le type de Fournisseurs (produits à marque Auchan, marque nationale, etc.) et de produits vendus,
 - les matières premières utilisées et les processus de fabrication ;

- une étude des univers de produits et des services proposés par Auchan Retail. A ce titre, une analyse de la répartition du chiffre d'affaires des Filiales, sur l'ensemble des catégories de produits a été réalisée en tenant compte du type de Fournisseurs (locaux, nationaux, grossistes et importateurs).

2. La conduite d'une série d'entretiens en interne

Un panel de collaborateurs d'Auchan Retail issus de l'ensemble des Filiales a été interviewé. La variété des profils de ces personnes — appartenant notamment à des fonctions de conformité, de RSE, de ressources humaines, d'achats directs et d'achats indirects mais aussi de sourcing, de qualité alimentaire et non alimentaire — a permis d'obtenir la vision la plus exhaustive possible des activités et des risques. Il s'agissait de capitaliser, selon le cas, sur la vision opérationnelle des risques ou celle plus globale dont disposent ces collaborateurs dans le cadre de leur mission.

A l'issue de ces échanges, et en tenant compte des processus précédemment décrits, deux catégories de risques relatifs au devoir de vigilance ont été identifiées :

Environnement	Droits humains, libertés fondamentales, santé-sécurité
Déforestation	Discriminations et harcèlement
Gaspillage alimentaire et non-alimentaire	Intoxication alimentaire
Mauvaise gestion des déchets	Maintenance insuffisante des infrastructures
Non-maîtrise des ressources naturelles	Non-respect de l'équilibre vie professionnelle/privée
Non-maîtrise des ressources énergétiques	Non-respect des droits en matière d'actions collectives
Non-respect de la trajectoire SBTI	Risques physiques et psychologiques liés aux conditions de travail
Non-respect de la bienveillance animale	Risques physiques liés aux émissions de GES
Perte de terres arables	Travail des enfants
Pollution des sols	Travail dissimulé
Risques liés au plastique	Travail forcé
Techniques et pratiques de pêche non-durables	

1.4.2. L'évaluation des risques

A partir de la liste des risques identifiés, leur évaluation a consisté en :

- une revue critique de l'ensemble des documents internes disponibles, (politiques, procédures, mesures de contrôle, etc.) afin de d'attribuer une note de maturité pour chacune des Filiales. Cet indicateur a été retenu pour évaluer le niveau de maîtrise des risques et tient compte des zones d'implantation géographiques des Filiales ;
- le recours à un outil de collecte de données et de traitement d'information "IRIS" qui a permis de recueillir des informations quantitatives et qualitatives issues de différentes sources internationales officielles et reconnues. Ainsi, des Fournisseurs parmi les plus importants d'Auchan Retail en raison de leur offre ou du volume d'affaires ont été analysés au regard de différents critères. L'évaluation a porté sur un questionnaire intégrant les thématiques des droits humains, des libertés fondamentales, de la santé-sécurité et de l'environnement. L'étude des résultats et de la documentation collectée a permis l'attribution d'une note de maturité pour chaque Fournisseur. Une note de maturité consolidée a également été attribuée aux Fournisseurs de chacun des univers de produits commercialisés par Auchan Retail. Ces notations ont été prises en compte dans l'évaluation de la probabilité et de l'impact des risques ;

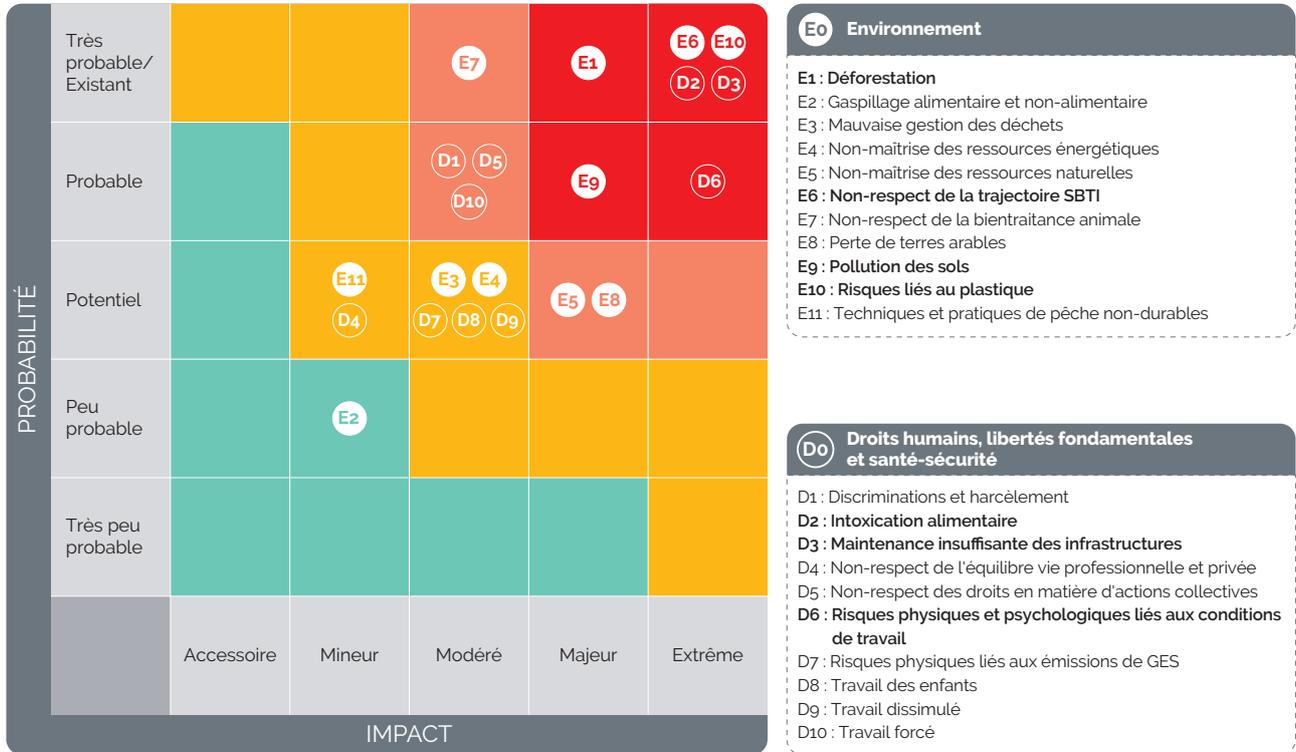
- des entretiens ont également été réalisés avec un panel de Fournisseurs afin d'échanger de manière directe et complète sur les thématiques du devoir de vigilance et des moyens de maîtrise mis en place par ceux-ci.

A partir de ces éléments, un atelier de cotation des risques a été organisé afin de coter les vingt-et-un risques identifiés. Différents experts d'Auchan Retail avec une vision opérationnelle sur les périmètres alimentaires et non alimentaires y ont contribué. Cet exercice a été réalisé en tenant compte de l'ensemble des travaux précédemment décrits, incluant une cotation de l'impact brut et la probabilité brute pour obtention de la criticité brute.

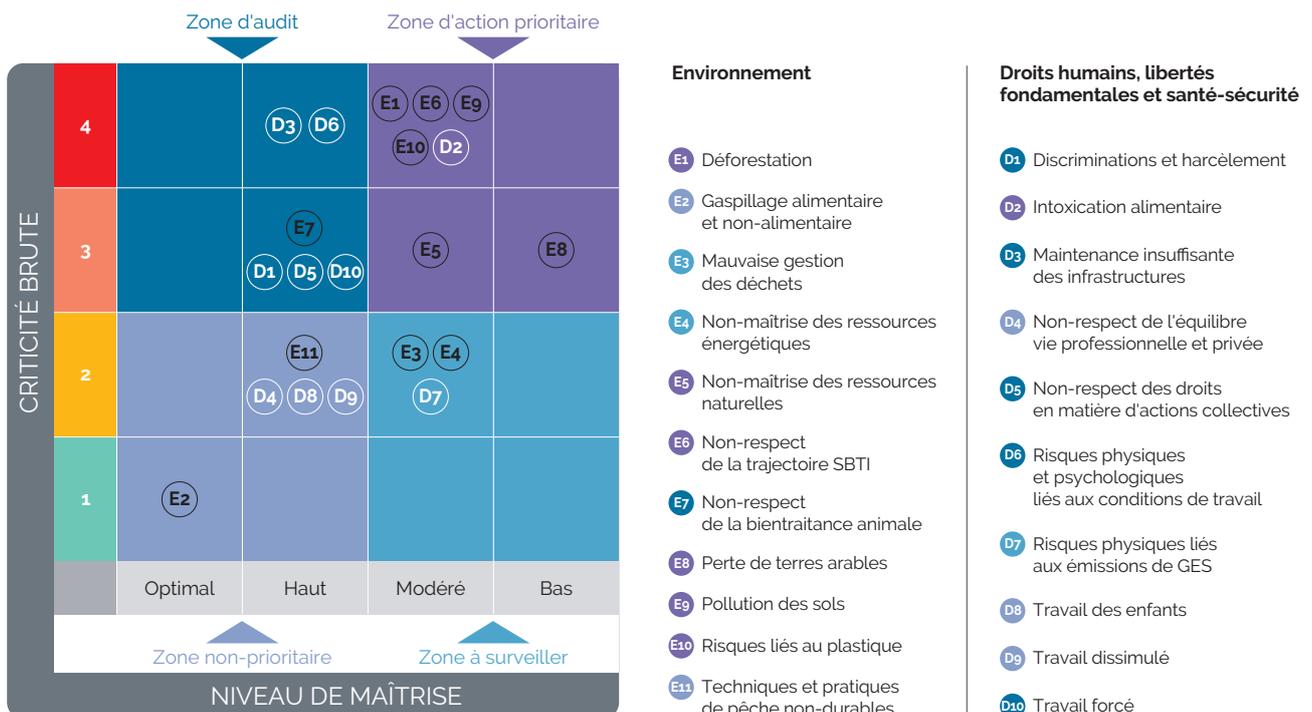
1.4.3. La cartographie des risques

Les résultats de la cartographie des risques brutes sont représentés dans la matrice ci-après :

> CRITICITÉ BRUTE



Les moyens de maîtrise des risques³ ont dans un second temps été pris en considération pour tenir compte des actions déjà mises en œuvre par Auchan Retail. Cette approche permet de prioriser les risques selon quatre axes, représentés dans la matrice ci-après.



³ Les moyens de maîtrise des risques sont définis dans le chapitre 1.5 "les mesures d'atténuation et de prévention des risques".

Cette approche permet de classer les risques par "zone de priorité" :

- une zone d'action prioritaire faisant apparaître les risques majeurs pour lesquels des actions correctives sont à définir ou des mesures existantes sont à renforcer en premier lieu ;
- une zone d'audit correspondant aux risques majeurs pour lesquels des éléments de maîtrises existent. Des mesures complémentaires sont déployées pour s'assurer que les moyens de maîtrise existants demeurent efficaces ;
- une zone à surveiller faisant ressortir les risques modérés, à surveiller, et pour lesquels des ajustements seront à apporter le cas échéant ;
- une zone non prioritaire identifiant les risques faibles qui ne nécessitent pas de nouvelles actions de mitigation car celles déjà entreprises sont réputées efficaces, poursuivies et contrôlées.

1.5. LES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE PRÉVENTION DES RISQUES

Depuis plus de 20 ans, Auchan Retail s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques d'achats sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. À ce titre, Auchan Retail a défini un cadre général de règles et de valeurs à respecter pour l'ensemble de ses activités (cf. "1.5.1 Le cadre général"), des mesures de contrôles de sa

1.5.1. Le cadre général

Auchan Retail est très attentif au respect des droits humains et des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement. L'entreprise dispose de politiques et a déployé des actions en ce sens. L'ensemble des Filiales ainsi que les Fournisseurs d'Auchan Retail doivent se conformer à ce socle commun de valeurs, de règles et d'engagements.

Premièrement, Auchan Retail fonde son action sur des principes reconnus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (*DUDH*) de 1948, de la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux de l'OIT de 1998 et des Principes Directeurs de l'OCDE. Par sa démarche volontariste, Auchan Retail est signataire du Pacte mondial (également appelé "*UN Global Compact*") depuis 2011. L'entreprise inscrit ses priorités RSE dans les Objectifs de Développement Durable "*ODD*", définis par les Nations-Unies.

Ces textes forment un corpus de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels qu'Auchan Retail s'applique et applique à ses Fournisseurs. Par la signature d'un accord à portée mondiale avec le syndicat UNI Global Union en 2017 et renouvelé en 2021 pour une durée de quatre ans, Auchan Retail réaffirme l'importance de bonnes pratiques commerciales, sociales et environnementales ce, quel que soit le territoire où l'entreprise exerce ses activités. L'accord confirme aussi les engagements d'Auchan Retail concernant le respect des droits humains et la reconnaissance des droits fondamentaux au travail tels qu'établis par l'OIT, notamment la liberté syndicale.

En complément de cette représentation matricielle et pour se doter d'une vision plus précise de la responsabilité des actions à mettre en oeuvre, Auchan Retail a analysé ces risques au prisme de sa chaîne de valeur.

Cette approche a permis d'identifier les acteurs concernés entre :

- L'exploitation ;
- Les sièges ;
- Les entrepôts ;
- Le transport ;
- Les Fournisseurs de rang 1 ;
- Les Fournisseurs de rang inférieur.

Cette démarche est en cours de finalisation et viendra nourrir le plan d'actions. Une restitution sera présentée dans le plan de vigilance 2023.

chaîne d'approvisionnement (cf. "1.5.2. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement") ainsi qu'un cadre spécifique constitué de politiques ayant vocation à traiter de risques particuliers (cf. "1.5.3 Les politiques d'achats responsables dédiées aux activités de l'entreprise" et "1.5.4 Les actions et politiques de prévention et d'atténuation").

Par ailleurs, Auchan Retail a bâti un référentiel intégrant un ensemble de documents et de formations associées sur le thème de l'éthique d'entreprise, à destination des collaborateurs et de ses Parties Prenantes :

- la Charte éthique ;
- le Guide de l'éthique au quotidien ;
- le Code d'éthique commerciale.

La Charte éthique, mise à jour en 2022, s'adresse à l'ensemble des collaborateurs d'Auchan Retail et affirme les principes éthiques qui guident les relations avec ses Parties Prenantes. Elle donne les clés et les règles de conduite, de respect, de loyauté, de sincérité et un cadre au devoir de vigilance. Chaque manager doit l'incarner, la faire connaître et vivre auprès de ses équipes afin que ces dernières s'impliquent et la respectent. Le Guide de l'éthique au quotidien complète le dispositif en illustrant, au travers d'exemples concrets, les concepts de la Charte éthique. Les collaborateurs retrouvent dans ce document les situations auxquelles ils peuvent être confrontés et l'attitude que l'entreprise attend de leur part dans chacun des domaines.

Le Code d'éthique commerciale est une déclinaison de la Charte éthique qui s'adresse aux Parties Prenantes d'Auchan Retail. Il est annexé aux contrats commerciaux et signé par les deux parties.

Il pose notamment les principes suivants :

- l'interdiction de faire travailler des enfants ;
- l'interdiction du travail forcé, quelle qu'en soit la forme ;
- Tout travail fourni est un travail volontaire, non réalisé sous la contrainte ou la menace, mentale, physique ou verbale ;
- l'interdiction de toute forme de discrimination.

1.5.2. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement

Auchan Retail met en œuvre auprès de ses Fournisseurs de produits à marque Auchan, des mesures de contrôles et des audits visant à prévenir et atténuer les risques au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

► La vérification des tierces parties

Auchan Retail réalise des due diligences destinées à vérifier l'intégrité des tiers au regard notamment des lois anticorruption et ce, préalablement à la conclusion de relations d'affaires. Ces contrôles obligatoires sont proportionnés au risque inhérent à chaque famille de tiers et font partie intégrante du processus de référencement. Les tiers référencés font l'objet d'un suivi tout au long de la relation contractuelle, au moyen d'une plateforme dédiée, permettant d'identifier toute évolution de leur situation (couverture médiatique défavorable, condamnation, tiers sous sanctions, etc.).

Auchan Retail s'est également dotée en 2020 de clauses contractuelles, précisant ses exigences et les modalités d'application d'un droit d'audit en matière de prévention et lutte contre la corruption. Ces clauses permettent notamment de poser comme principe que les prestations identifiées comme "*sensibles*" au regard du risque de corruption, ne peuvent pas être sous-traitées sans un accord préalable d'Auchan Retail.

► Pour les Fournisseurs de produits à marque Auchan alimentaires

Auchan Retail souhaite répondre aux attentes de ses clients en matière de nutrition et contribuer à leur santé en démocratisant une alimentation saine et de qualité.

Les risques liés à la qualité, la conformité et la sécurité des produits sont intégrés dans le processus de gestion des risques. Les risques analysés annuellement concernent en priorité les processus de qualité, dans la

conception des cahiers des charges, la traçabilité des produits et le respect des normes d'hygiène.

Auchan Retail en tant que concepteur et sélectionneur de produits agit en :

- améliorant continuellement ses marques propres; comme par exemple des changements de recette intégrant moins de gras, de sel, de sucre, etc. ;
- donnant accès aux consommateurs à une meilleure information sur les produits et les modes de consommation responsables, c'est notamment le cas avec le Nutriscore ;
- s'appuyant sur des experts internes ou externes ou des organismes partenaires (Atlantic Santé, Earthworm France, etc.).

Auchan Retail est très attentif au choix de ses Fournisseurs quel que soit le pays d'implantation dans lequel l'entreprise est implantée. Cela signifie que la sélection des partenaires est réalisée en minimisant les risques Qualité, Environnementaux, et Sociaux par zone géographique via des cahiers des charges stricts. Des audits de chaque site de production sont réalisés de manière systématique en suivant des référentiels propres à Auchan Retail et/ou en s'appuyant sur des standards internationaux.

En complément, des audits sociaux et qualité sont réalisés chez les Fournisseurs de produits à marque Auchan, en lien avec les résultats de la cartographie des risques qualité alimentaire. Enfin, la performance des produits et Fournisseurs est aussi contrôlée par des tests réguliers, réalisés par des prestataires accrédités au moyen de panels et des visites techniques. Ce processus de développement des produits à marque Auchan, exigeant et unique pour tous les pays, est régulièrement contrôlé par l'Audit Interne.

En 2022, Auchan Retail dispose de plus de 190 équivalents temps pleins (ETP) dédiés à la sécurité et à la qualité des produits alimentaires à marque Auchan, répartis dans l'ensemble de ses Filiales. Auchan Retail dispose d'un parc Fournisseur constitué de 4 564 sites qualifiés techniquement, assurant la sécurité et la qualité des produits alimentaires à marque Auchan.

Les sites qualifiés se décomposent ainsi :

- 2 393 certifications IFS⁴ ;
- 1 030 audits sous la trame Auchan Retail ;
- 245 certifications BRCGS⁵ ;
- 222 sous d'autres certifications soutenus par le GFSI⁶ ;
- 93 certifications FSSC 22000⁷.

La somme des audits et certifications dépasse le total des 4 564 cycles de qualification techniques annoncés car certains sites peuvent faire l'objet de plusieurs qualifications.

Les audits sociaux conduits en 2022 l'ont été selon la répartition suivante :

- 1 105 audits sous la trame Auchan ;
- 134 certifications SMETA⁸ ;
- 90 audits et certifications BSCI⁹ ;
- 13 audits et certification ICS¹⁰ ;
- 10 audits et certification SA 8000 ;
- 170 via d'autres certificats reconnus par l'entreprise.

En complément de ces audits, 46 878 analyses physico-chimiques et/ou microbiologiques ont été réalisées en 2022 sur les produits alimentaires à marque Auchan.

En magasins, ce sont plus de 9 100 journées d'audits qui ont été réalisées pour s'assurer de la qualité et de la sécurité alimentaire. Différents référentiels sont utilisés pour ce processus tels que le FSQS¹¹.

Les équipes Qualité ont également réalisé 5 672 panels organoleptiques en interne ou avec le recours à des prestataires pour s'assurer que les produits proposés à marque Auchan répondent également à nos exigences de goût, d'aspect, de texture et de visuel.

► Pour les Fournisseurs de produits non alimentaires à marque Auchan

Le parc Fournisseur de la Direction Produit Internationale est assujéti à des audits préalables à tout référencement. Il s'agit d'audits sociaux réalisés sur la base d'une trame propre à Auchan Retail ou en reconnaissance de standards internationaux particulièrement exigeants. Auchan Retail réalise également des suivis de production dans les usines. Les conclusions de chaque audit permettent aux équipes des bureaux de sourcing de structurer leurs démarches de progrès en partenariat avec le Fournisseur et son/ses site(s) de production. Certains points conduisent au déréférencement du site concerné :

- absence de contrat de travail ;
- discrimination(s) ;
- travail des enfant(s) ;
- travail forcé ;
- pratique(s) disciplinaire(s) : châtements corporels, harcèlement, etc. ;
- non-respect du salaire minimum en vigueur ou salaires non payés sur une période consécutive de deux mois ;
- preuve de défaillances relatives aux infrastructures ;
- problème de sécurité ;
- recours au sandblasting ;
- dortoirs situés dans le même bâtiment que la production ou un entrepôt ;
- recours au coton Ouzbek ;
- home-working ;
- refus consécutifs de se soumettre à un audit ;

- falsification de documents ;
- cas de corruption.

Si l'un ou plusieurs de ces cas sont identifiés, les usines ne peuvent pas être référencées.

Si elles font déjà partie du panel retenu par Auchan Retail, elles sont alors déréférencées. Selon la gravité des manquements, Auchan Retail s'accorde le droit de déréférencer le Fournisseur.

En 2022, les sites des Fournisseurs de la Direction Produit Internationale ont été couverts par 1 158 audits sociaux. A noter que le parc Fournisseurs composé de :

- 462 Fournisseurs (qui correspondent à 1054 sites de production) internationaux gérés par les bureaux d'achats dont¹² :
- 356 pour le textile ;
- 155 pour l'équipement de la maison ;
- 665 pour l'activité bazar.

En complément, des audits environnementaux sont également réalisés chez les Fournisseurs pour lesquels un risque majeur a été identifié. Ces audits, qui s'inscrivent dans une démarche de progrès pour les usines concernées, sont conduits selon la trame d'audit environnemental ICS¹³. Ces audits permettent de vérifier notamment la conformité des usines en matière de :

- système de management environnemental ;

⁴ International Featured Standard

⁵ Brand Reputation through Compliance of Global Standards

⁶ Global Food Safety Initiative

⁷ Food Safety System Certification

⁸ Sedex Members Ethical Trade Audit

⁹ Business Social Compliance Initiative

¹⁰ Initiative for Compliance and Sustainability

¹¹ Food Store Quality Standard

¹² La somme des sites et Fournisseurs gérés par les bureaux d'achats ne correspond pas au nombre total annoncé en raison de la possible double activité d'un site ou d'un Fournisseur.

¹³ Initiative for Compliance and Sustainability

- consommation d'énergie ;
- consommation d'eau ;
- traitement des eaux usées et effluents ;
- émissions dans l'air ;
- gestion des déchets ;
- prévention de la pollution et substances dangereuses et potentiellement dangereuses ;
- gestion des interventions d'urgence.

Ces audits ont été déployés en priorité sur des usines du parc Fournisseurs textiles — cette activité a été jugée la plus polluante — en cohérence avec la signature du *Fashion Pact*. En 2018, Auchan Retail a initié les audits sur les sites de rang 1, puis en 2020 la démarche a été élargie aux sites de rang 2. En 2022, 30 nouveaux audits environnementaux ont été réalisés sur des sites Auchan,

dont 22 mutualisés avec d'autres enseignes, en complément de ceux déjà réalisés les années précédentes.

L'entreprise reconnaît également des standards internationaux en matière environnementale. C'est le cas notamment du *HIGG Index*, qui concerne le secteur de l'industrie du vêtement et de la chaussure et qui évalue la durabilité environnementale et sociale tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Pour les autres secteurs (hors textile), un questionnaire interne a été développé. Il a pour but d'identifier les usines avec des process industriels à risque environnemental élevé. Il s'agit, à compter de 2023, de les couvrir par des audits complémentaires à ceux identifiés dans le cadre de l'exercice de cartographie des risques devoir de vigilance réalisé en 2022.

Périmètre	Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Direction Produit Internationale	Taux de commande rattaché au site de production	93,1 %	95,1 %	97,5 %	96,4 %
	Taux de couverture des sites avec audit social valide	98,0 %	95,0 %	97,0 %	96,0 %

Les KPI 2023 ont légèrement baissé en raison du contexte particulier lié à la situation sanitaire en Chine.

Auchan Retail réalise également des suivis de production dans les usines. L'amélioration de la traçabilité des sites de fabrication est un objectif majeur des politiques d'achats responsables d'Auchan Retail. L'entreprise veille à tracer les productions de ses Fournisseurs afin de garantir les conditions de fabrication. Sur un portail internet dédié, chaque Fournisseur a pour obligation de déclarer ses usines de production et son éventuel recours à un sous-traitant pour chaque commande honorée. Des contrôles inopinés sont réalisés afin de contrôler la conformité. En cas de sous-traitance non déclarée, les Fournisseurs sont déréférencés.

Le but de ces contrôles est de vérifier que les produits concernés soient bien fabriqués dans l'usine déclarée par chaque Fournisseur. L'entreprise a également déployé cette démarche de contrôle par l'utilisation d'un dispositif de traçabilité géolocalisée.

Sur l'année 2022, 1 161 contrôles aléatoires de production ont été réalisés dont 737 par géolocalisation. Le but de ces contrôles est de vérifier que les produits concernés soient bien fabriqués dans l'usine déclarée par chaque Fournisseur. En 2022, deux cas avérés de sous-traitance non déclarée ont conduit au déréférencement immédiat du Fournisseur concerné.

1.5.3. Les politiques d'achats responsables dédiées aux activités de l'entreprise

Les politiques achats responsables de l'entreprise encadrent la qualité, la conformité sociale et environnementale des achats de tous les produits à marque Auchan ainsi que de tous les achats de prestations et de services. Ces politiques intègrent des exigences qui se matérialisent dans le cahier des charges d'Auchan Retail. Elles font l'objet de contrôles réguliers qui permettent de vérifier leur respect effectif.

Ces exigences ont été intégrées dans les "moyens de maîtrise" lors de l'exercice de cartographie des risques réalisé en 2022 et sont décrites ci-après :

► **La charte engagements qualité**

En complément des audits sociaux et qualité présentés dans le chapitre "1.5.2. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement" relatif aux Fournisseurs de produits à Marque Auchan, Auchan Retail a également défini une blacklist qui intègre différentes substances indésirables et

est mise à jour chaque année avec les référents qualité de tous les pays d'implantation.

Parmi ces substances, certaines intègrent une dimension sanitaire et d'autres répondent à une préoccupation environnementale telles que l'huile de palme, les œufs de poules en cage, les OGM, etc. Auchan Retail a formalisé l'ensemble de ses engagements dans une "Charte d'engagements qualité". Ce document constitue le socle minimal d'engagements pris au niveau international pour Auchan Retail. Il détaille les engagements responsables pris sur les produits à marque Auchan ainsi que sur les produits fabriqués directement en magasin. Ce document est à destination de toute personne contribuant à la sélection, au développement et au suivi produit, et à la qualité en général.

Ces règles sont contrôlées par les équipes d'audit interne d'Auchan Retail dans l'ensemble des Filiales.



► **La politique d'achats responsables pour les produits non alimentaires à marque Auchan**

Auchan Retail forme ses collaborateurs aux achats responsables, notamment ses acheteurs, chefs de produits, négociateurs, ingénieurs qualité de tous les pays et de la Direction Produit Internationale (dont les bureaux de sourcing).

Cette formation a pour objectif :

- d'aider les participants à identifier les principales règles applicables dans leur métier ;
- de mettre en œuvre la procédure et les étapes de référencement et de déréférencement des Fournisseurs ;
- d'adopter les postures adéquates sur les sujets qui relèvent de la RSE.

- de renforcer leurs sensibilité aux enjeux sociaux et environnementaux

La formation aux achats responsables ne se limite pas aux collaborateurs d'Auchan Retail : des sensibilisations sont réalisées chez les Fournisseurs par les équipes des bureaux d'achats et à travers des modules de formation e-learning. En complément des formations des Fournisseurs de produits à Marque Auchan, des sessions de formation sont organisées pour les importateurs et les fabricants de produits sous marque nationale non-alimentaire.

Cette politique d'achat responsable intègre également tous les contrôles réalisés chez les Fournisseurs décrits dans le chapitre "1.5.2. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement" pour les Fournisseurs de produits non alimentaires à marque Auchan à savoir :

- Les audits sociaux ;

- Les audits environnementaux ;
- Les contrôles aléatoires de production.

► **La politique RSE de la Direction des Achats Indirects**

La définition de critères d'achats et la sélection de Fournisseurs sur la base de critères qualité, sociaux et environnementaux ne se limitent pas aux achats de biens marchands mais s'étendent également aux achats non marchands et aux prestations de services pour Auchan Retail.

La Direction des achats indirects (DAI) d'Auchan Retail a élaboré une stratégie d'achats responsable depuis la qualification (amont) jusqu'au contrôle de la performance (aval) Fournisseurs. Quatre objectifs prioritaires ont été définis :

- réduire l'empreinte carbone ;
- lutter contre le gaspillage des emballages et des plastiques ;
- lutter contre la déforestation (soja, pâte à papier, huile de palme) ;
- lutter pour la sécurité au travail.

Pour avoir une expertise d'évaluation RSE des Fournisseurs, la DAI d'Auchan Retail a choisi la solution Ecovadis. L'entreprise a mis en place avec ce partenaire une évaluation RSE de ses Fournisseurs sur la base de 21 critères structurés autour de quatre axes :

- l'environnement ;
- le social et les droits humains ;
- l'éthique ;
- les achats responsables.

La plateforme d'Ecovadis met à disposition des fiches d'évaluation des Fournisseurs. Celles-ci sont élaborées sur la base des informations préalablement recueillies auprès des fournisseurs au moyen d'un questionnaire d'auto-évaluation nécessitant d'y joindre des preuves d'engagement et de certifications. La politique DAI prévoit des formations à destination des acheteurs, une évaluation de la maturité actuelle des Filiales, ainsi qu'un accompagnement régulier sur tout nouveau sujet.

Entités	2021		2022	
	Nombre de Fournisseurs évalués	Masse achat évaluée	Nombre de Fournisseurs évalués	Masse achat évaluée
Corporate	94	34 %	145	69%
Espagne	129	44 %	165	52%
France + Luxembourg	199	50 %	313	65%
Hongrie	20	17 %	37	39%
Pologne	66	17 %	99	34%
Portugal	68	80 %	94	91%
Roumanie	27	26 %	70	59%
Russie ¹⁴	20	11 %		
Sénégal	6	6 %	13	40%
Ukraine ¹⁴	4	3 %		
Total	423	36 %	666	60,5%

Les indicateurs de performance pilotés par la DAI sont, entre autres, le nombre de Fournisseurs évalués ainsi que le taux de couverture de la masse achats par pays.

La DAI organise tous les ans, une convention annuelle à laquelle sont invités non seulement les directeurs des achats des Filiales d'Auchan Retail, mais aussi les Fournisseurs stratégiques qui ont le plus d'impact sur les activités de l'entreprise. Lors de cet événement, Auchan Retail exprime clairement ses attentes vis-à-vis de ses Fournisseurs, ce qui contribue au renforcement de son écosystème.

Chiffres clés au 31 décembre 2022 :

- 666 Fournisseurs évalués ;
- 179 évaluations en cours ;
- 219 évaluations refusées par le Fournisseur aboutissant au non référencement de ce dernier.

¹⁴ Les données pour l'Ukraine et la Russie ne sont pas disponibles en raison du conflit ayant bouleversé l'organisation de ces deux entités.

1.5.4. Les actions et politiques de prévention et d'atténuation

Auchan Retail a défini des mesures de prévention et d'atténuation des atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement. Ces mesures sont formalisées dans les politiques et les engagements

de l'entreprise. Les actions prises en 2022, présentées ci-après, viennent conforter la volonté de l'entreprise d'agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Elles ont été intégrées dans les "moyens de maîtrise" lors de l'exercice de cartographie des risques.

► Les actions et les politiques de prévention ou d'atténuation envers les atteintes à l'environnement

Garantir des produits alimentaires de qualité avec des matières premières respectueuses de l'environnement

Auchan Retail souhaite donner accès à ses clients à des produits de qualité, bons pour la santé, et autant que possible exclusifs. L'entreprise développe une offre alimentaire conciliant sécurité, plaisir gustatif et équilibre nutritionnel.

Les magasins de tous les pays d'implantation d'Auchan Retail développent des offres de produits locaux, cultivés et/ou fabriqués à proximité de ces sites, en s'impliquant dans des partenariats directs avec de petits Fournisseurs. Ils répondent à une attente forte des consommateurs, soucieux d'acheter des produits locaux, de soutenir l'emploi de proximité et de préserver l'environnement.

En 2022, la Filiale française réaffirme son soutien aux petits producteurs avec le lancement de la marque "*Auchan solidaires pour soutenir nos producteurs*". Ces produits répondent à 4 engagements clés : une juste rémunération aux agriculteurs, un partenariat garanti sur trois ans, le respect du bien-être animal et de l'environnement.

Les 29 produits sélectionnés répondent à des critères de qualité. Par exemple :

- Les vaches sont nourries sans OGM et paissent dans les prés au moins 120 jours par an.
- Le lait conventionnel, collecté en France, est certifié équitable.
- Les œufs sont pondus en France par des poules élevées en plein air, nourries avec une alimentation biologique, sans traitement antibiotique pendant la période de ponte, et disposent d'un parcours extérieur végétalisé.
- Dès la naissance, les porcs issus de la Filière "*Bien produire, bien consommer*" sont élevés à partir d'une alimentation en céréales françaises sans OGM et ne subissent pas de traitement antibiotique.

Déployer des politiques en faveur de la bientraitance animale

Auchan Retail s'engage dans une démarche d'amélioration continue de la bientraitance animale par le biais notamment de la démarche "*Filières Responsables*" — qui pose des objectifs datés et chiffrés sur la bientraitance animale — intégrée aux exigences minimales pour toute

validation de nouvelles Filières. Auchan Retail a ouvert une concertation internationale avec ses Filiales qui aboutira à la publication d'une nouvelle politique Corporate sur ce sujet en 2023. À ce jour, différentes Filiales ont déjà formalisé leur engagement (Auchan Retail Espagne, Auchan Retail France, Auchan Retail Pologne).

Pour Auchan Retail France, en 2022, 72 % des œufs frais à marque Auchan sont issus de systèmes d'élevage hors cage, dont 52 % sont élevés en plein air. Dès le début de 2023, 100 % des œufs frais à marque Auchan seront issus d'élevages hors cage. Cet engagement a également été pris sur le périmètre des œufs frais de marque nationale pour 2025.

On peut également citer le développement d'une gamme de produits vegans par la Filiale roumaine en 2022, composée de 323 produits vegans ou végétariens. En 2022, Auchan Retail Portugal a été reconnue comme l'enseigne Portugaise proposant l'offre vegan la plus large du marché.

Lutter contre le gaspillage alimentaire et non alimentaire

En matière de gaspillage alimentaire, chaque Filiale a posé un objectif de réduction permettant de tendre vers le 0 % de gaspillage alimentaire d'ici 2032.

Après la Roumanie et la Russie, Auchan Retail France a déployé en 2022 la solution Smartway dans ses magasins (plus de 350 hypermarchés et supermarchés en moins d'un an). La plateforme technologique basée sur de l'intelligence artificielle vise à optimiser la gestion des produits à dates courtes sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Les résultats de ce déploiement sont les suivants :

	Auchan Retail Roumanie	Auchan Retail Russie	Auchan Retail France
Produits sauvés (en quantité)	6,1 millions	10,6 millions	15,5 millions
Produits sauvés (en tonnes)	2 388	53 881	15 601

En 2022, Auchan Retail a également défini un nouvel indicateur, partagé par l'ensemble de ses Filiales et suivi trimestriellement pour mesurer ses progrès en termes de gaspillage alimentaire, il s'agit du taux de casse, pour l'année 2022 il est de 1.44 %.

Auchan Retail est aussi fortement engagé dans la lutte contre le gaspillage non alimentaire. Les Filiales proposent différentes solutions telles que le développement de "corners seconde vie", la récupération de matériaux ou de produits qui ne sont plus utilisés pour fabriquer des objets de qualité supérieure, la collecte de produits pour réemploi ou don : bouteilles, cartables, capsules de café, récupération de petit électroménager et la valorisation des déchets.

En 2022, 37 magasins de la Filiale espagnole ont réussi à atteindre le "zéro déchets" en recyclant ou en valorisant leurs déchets.

Auchan Retail France a déployé un projet pilote en 2022 auprès de 16 magasins, avec le site internet spécialiste de petites annonces "Le Bon Coin", sur lequel les magasins publient des annonces concernant des modèles d'exposition, fins de séries ou produits non-alimentaires abîmés.

Auchan Retail Luxembourg a obtenu le label de la *SuperDrecksKëscht® fir Betriber* qui est une marque de qualité octroyée aux entreprises et aux institutions privées et publiques qui contribuent activement à protéger l'environnement en procédant à une gestion moderne des déchets.

Lutter contre la pollution plastique

La lutte contre la pollution plastique est une priorité de la stratégie RSE d'Auchan Retail et le second des trois combats RSE menés par l'entreprise. Cette lutte s'est structurée, dès mi-2020, grâce à des rencontres ou des échanges avec de nombreuses parties prenantes dont Zero Waste Europe et a conduit à la publication d'une politique de lutte contre la pollution plastique en mars 2021. Cette politique est consultable sur le site auchan-retail.com. Elle détaille les engagements et les objectifs ainsi que les plans d'actions. Deux objectifs ont été définis :

- proposer 100 % des emballages à marque Auchan réutilisables, recyclables ou compostables à domicile ;
- supprimer autant que possible les plastiques des rayons des métiers de bouche et fruits & légumes en libre-service.

Au vu de la forte ambition portée par ces objectifs et du nombre de Parties Prenantes impliquées, des échéances jusqu'à 2030 ont été fixées et officialisées par la signature par Auchan Retail, de l'*European Plastics Pact* en mars 2020, engagement renouvelé en 2022.

Auchan Retail a poursuivi en 2022 sa lutte contre le plastique, à titre d'exemple depuis le 19 avril 2022, Auchan Retail Hongrie ne propose plus de sachets plastiques conventionnels gratuits sur sa zone fruits et légumes, et boulangerie. Des sacs réutilisables, recyclables ou compostables sont proposés à l'achat aux clients pour les inciter au réemploi et encourager un comportement

responsable. Cette initiative devrait éviter la production et le gaspillage de 172 tonnes de plastique par an. Cet engagement a contribué aux nombreuses distinctions reçues par le pays cette année comme l'award Green Balance du *Effekt 2030*, le *Symbol of Sustainability* catégorie corporate des *Business Days 2022*, ou encore le *Green Awards* dans la catégorie *Green Large Company* lors de la *Sustainable World conference*.

En juin 2022, Auchan Retail Sénégal a confirmé ce combat en rejoignant une alliance nationale de lutte contre la pollution plastique et en devenant membre de Taaral, *The Alliance for Advancing Recycling, Awareness and Livelihoods in Plastics*.

La Direction Produit Internationale a également déployé des actions sur la thématique plastique comme le remplacement des cintres plastiques par du carton ou par du PS recyclés, ce qui représente une éviction totale de plus de 95 tonnes de plastique. Un test a également été mené afin de substituer les masters polybags des colis par des cartons solides et "étanches", ce projet sera déployé en 2023.

Auchan Retail France a remporté le Trophée "*La conso s'engage*" dans la catégorie engagement RSE PME-Distributeurs pour la co-création avec les Tissages du Charlieu d'une filière française textile d'économie circulaire.

Il s'agit d'un projet de substitution du sac-cabas en polypropylène par une alternative en textile recyclé, fabriqué en France par Indispensac. La relocalisation de la fabrication du cabas, tissé et confectionné en France, crée de l'emploi et préserve un savoir-faire traditionnel tout en misant sur la modernisation de l'outil industriel.

Fin 2022, le poids total de plastique des emballages utilisés en métiers de bouche chez Auchan Retail est de 6 405 tonnes en UE, soit 1 572 tonnes de moins qu'en 2021.

Energie

En 2022, en lien avec la crise énergétique, Auchan Retail a déployé un plan de sobriété énergétique ambitieux. Chaque Filiale accélère la mise en place des actions prioritaires dans les magasins :

- remplacement des équipements de froid par des systèmes moins énergivores ;
- installation de portes fermées sur les meubles de froid positif ;
- utilisation de compteurs divisionnaires ;
- changement des équipements de chauffage et ventilation ;
- éclairage LED basse consommation, etc.

Pour piloter ce programme, Auchan Retail dispose d'un système de management environnemental et de suivi de sa performance énergétique basé sur la norme ISO 50001. Une gouvernance renforcée a été mise en place auprès des relais énergie dans chaque pays. En 2022, 48 % des surfaces d'Auchan Retail dans les pays de l'UE sont certifiées. Ce programme d'efficacité énergétique va nécessiter un investissement de près de 300 M€ dans les deux ans à venir.

Pour atteindre l'objectif de 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2030, Auchan Retail active trois leviers principaux :

- le déploiement de panneaux solaires dans ses magasins et ses parkings pour l'auto-production et l'auto-consommation d'électricité solaire. 97 sites physiques sont alimentés en énergie renouvelable et 157 projets sont en cours de déploiement dans 9 pays ;
- le déploiement de *Corporate Power Purchase Agreements* (PPA). Les premiers contrats long terme ont

été conclus au Portugal, en Pologne, en Hongrie et en France ;

- l'achat d'énergie verte sur les marchés financiers à travers des contrats de garantie d'origine. Les 2 premiers volets de ce programme font l'objet d'un partenariat entre Auchan Retail et Voltalia et sa Filiale Helexia qui accompagnent l'entreprise sur l'ensemble de ses sites.

En 2022, l'Espagne, le Portugal, et la Pologne s'approvisionnent à 100 % en électricité d'origine renouvelable.

Consommation d'électricité d'origine renouvelable (%) de la consommation globale d'électricité)

	2020	2021	2022	Variation
Auchan Retail	18,1 %	16,94 %	26,73 %	+58 %

Préserver les forêts et utiliser durablement les ressources naturelles

Auchan Retail s'engage à lutter contre la déforestation liée à l'exploitation des matières premières à travers différentes initiatives.

Ces engagements pour un approvisionnement durable portent sur :

- le soja, en favorisant les produits d'origine animale avec une alimentation à base d'insectes ou à base de soja ZDC (Zéro Déforestation ou Conversion) ou à base de soja cultivé en Europe ;
- l'huile de palme, en supprimant cet ingrédient des produits à marque Auchan et lorsque la substitution est impossible, s'assurant que l'huile de palme soit certifiée RSPO¹⁵, en privilégiant au maximum l'identité préservée (IP) et la ségrégation (SG) ;
- le bois (charbon de bois, papier, mobilier), en demandant à ses Fournisseurs dans ses cahiers des charges de s'assurer et de vérifier que les matières premières contenant du bois ou de la fibre végétale soient :
 - légalement récoltées, achetées, transportées et exportées de leurs pays d'origine ;
 - traçables via la chaîne d'approvisionnement jusqu'à la source de récolte originelle ;

- récoltées de sorte qu'elles ne menacent pas les milieux à haute valeur de conservation (HCV), y compris les écosystèmes de tourbières et des paysages forestiers intacts (IFL) ;
- récoltées hors des forêts naturelles à forte concentration en carbone (HCS) et hors des zones où ces forêts sont converties en autres cultures et plantations ;
- exclues de bois d'essences affichées sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) ;
- exclues des bois d'essences inscrites dans les annexes 1, 2 et 3 de la CITES¹⁶ ;
- obtenues dans le strict respect des droits des peuples autochtones et des communautés rurales d'accès et d'usage de leurs terres titulaires ou coutumières, y compris leur droit de donner ou de refuser leur consentement libre, informé et préalable (CLIP) des développements proposés sur leurs terres ;
- obtenues dans le respect des droits et de la sécurité des travailleurs, sans recours au travail forcé ou à l'exploitation d'enfants et sans discrimination. Et ce, en permettant par ailleurs aux collaborateurs de former des associations.

Indicateurs de biodiversité

	2022	
Forêts	Part de références de café à marque Auchan certifiée	72 %
	Part de références de tablette de chocolat à marque Auchan certifiée	90 %

Préserver l'eau et les ressources marines

Auchan Retail s'engage depuis 2006 pour la pêche et l'aquaculture durables pour éviter la sur-pêche et protéger l'environnement à travers les décisions suivantes :

- l'arrêt de la commercialisation des espèces de requin menacées de disparition ;
- l'arrêt de la commercialisation du saumon de l'Adour, des anguilles, des grenadiers, des empereurs ;

- une traçabilité complète des produits à base de thon (zone de pêche, espèce, méthode de capture et flotte de pêche) est exigée (PVR) et tout approvisionnement en produits IUU¹⁷ est refusé.

Ces engagements sont complétés dans les Filiales par des politiques de pêche adaptées aux ressources, consommations et besoins des pays. C'est le cas en Espagne, en France et au Portugal.

¹⁵ Roundtable on Sustainable Palm Oil.

¹⁶ Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES.

¹⁷ Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) Fishing

Auchan Retail se mobilise afin d'avoir une meilleure utilisation des ressources en eau, que ce soit dans sa chaîne d'approvisionnement ou dans ses magasins (réduction des volumes utilisés, des rejets chimiques et de l'eutrophisation des cours d'eau), par des actions tels que

l'accompagnement par des recommandations et visites de Fournisseurs ou l'installation d'équipements hydro-économiques et de récupérateurs d'eaux de pluie sur les sites Auchan.

► **Les actions et politiques de prévention et d'atténuation des atteintes envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité**

Auchan Retail veille à prendre soin de ses collaborateurs comme de ses clients. Cet engagement s'est concrétisé par la mise en place d'initiatives locales ou d'actions solidaires portées par les Fondations d'Auchan Retail et relayées par les équipes.

Acteur de l'emploi, Auchan Retail emploie en 2022, 160 407 collaborateurs pour lesquels l'entreprise déploie des mesures et politiques leur garantissant le respect de leurs droits humains et libertés fondamentales ainsi que leur santé-sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, dont les principales sont décrites ci-après.

Auchan Retail organise tous les deux ans un baromètre d'engagement social (BES) avec la participation de l'ensemble des collaborateurs des Filiales de l'entreprise. C'est une consultation confidentielle qui permet aux collaborateurs de s'exprimer librement.

L'édition 2022 du BES démontre que le collectif Auchan est engagé et dispose de points d'appui forts : l'implication individuelle et collective, l'ambiance et l'esprit d'équipe, la fierté du produit et de la marque, les pratiques du management au quotidien, la capacité à se mobiliser aux côtés de l'entreprise dans des actions responsables ainsi que les savoir-faire métiers.

Garantir et nourrir le dialogue social

Auchan Retail assure un dialogue permanent avec ses collaborateurs et les représentants du personnel. La notion de représentant du personnel n'existant pas légalement dans certains pays, des comités de vie ont été mis en place dans les magasins et/ou au siège permettant un dialogue entre la direction et les collaborateurs.

	2020	2021	2022
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	8 527	6 006	5 131

L'évolution du nombre de réunions s'explique principalement :

- en France : par la fin de la transition vers l'organisation en Comités Sociaux et Économiques suite à l'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique ;
- au Portugal et en Roumanie : par le choix d'organiser des réunions centrales plutôt que locales, conformément aux usages du dialogue social ;
- en Ukraine : par la situation actuelle qui réduit les réunions de 33 %.

Lutter contre les discriminations, promouvoir la diversité et l'égalité des chances

Auchan Retail recrute tous types de profils, issus de tous horizons à tous les niveaux de postes. Profils peu qualifiés ou experts, jeunes ou seniors, les recrutements se font sur le principe de non-discrimination et d'égalité des chances.

		2019	62,67 %
	Proportion de femmes par rapport à l'effectif total	2020	62,25 %
		2021	61,81 %
		2022	61,88 %
Activité retail, banque, immobilier et autre.	Proportion de femmes managers parmi les manager	2019	50,96 %
		2020	50,79 %
		2021	50,45 %
		2022	51,09 %
	Proportion d'hommes managers parmi les managers	2019	49,04 %
		2020	49,21 %
		2021	49,55 %
		2022	48,91 %

Auchan Retail se conforme aux obligations légales dans toutes ses Filiales en matière d'emploi des collaborateurs en situation de handicap.

Certaines Filiales d'Auchan se sont engagées dans une approche plus volontariste avec des politiques locales très fortes sur ce sujet, et qui vont au-delà de ces obligations légales.

Afin de faciliter l'insertion de nouveaux collaborateurs en situation de handicap, des engagements ont été pris en termes :

- de partenariats avec des entreprises du secteur protégé et adapté ;
- d'aménagement des postes de travail ;
- de sensibilisation de tous les collaborateurs à l'acceptation de l'autre avec ses différences.

A titre d'exemple, la Filiale française renforce son engagement en faveur de l'égalité professionnelle et du handicap avec la signature de deux nouveaux accords. Signé le 12 juillet 2022, le premier pose deux ambitions autour de l'égalité professionnelle hommes/femmes et de l'amélioration des conditions de travail, avec huit mesures phares dont l'accompagnement à la parentalité. Le second, signé le 21 juillet 2022, s'articule autour de mesures axées sur le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, avec la mise en place d'outils pédagogiques et de sensibilisation.

Auchan Retail Espagne a aussi fortement avancé sur l'emploi de personnes en situation de handicap à fin septembre 2022; le taux de salariés en situation de handicap est de 2,9 % des effectifs, soit 0,9 % au-dessus de l'exigence légale fixée à 2 %.

	2020	2021	2022
Taux de salariés en situation de handicap (au 30/09/2022)	4,0 %	4,5 %	4,8 %

En 2022, Auchan Retail Roumanie a signé un partenariat avec la Fondation *Ability Hub*, qui a pour vocation de faciliter le recrutement de personnes en situation de handicap. La collaboration vise également à accompagner les nouveaux arrivants en les aidant lors de leur intégration en tenant compte de leurs handicaps.

Assurer la santé-sécurité et la qualité de vie au travail

Auchan Retail considère la santé, la sécurité au travail et la prévention des risques pour les collaborateurs et les clients

comme une priorité, et ce, malgré le ralentissement épidémique de la Covid-19. Auchan Retail souhaite créer un environnement de travail bienveillant et propice au bien-être au travail où chaque collaborateur peut s'exprimer librement et s'épanouir professionnellement.

En 2022, Auchan Retail a respecté scrupuleusement les protocoles sanitaires locaux et a anticipé autant qu'il le pouvait les décisions gouvernementales pour assurer la protection de ses collaborateurs comme de ses clients.

	2020	2021	2022
Taux de fréquence accidents de travail avec arrêts	23,8	21,4	19,4
Taux de gravité accidents de travail avec arrêt	0,7	0,8	0,9
Taux d'absentéisme (cause maladie)	5,7	5,9	5,8

Auchan Retail mène également des réflexions autour de l'activité physique et sportive. Des actions sont déjà en place dans les pays, les équipes internationales assurant la coordination de ces initiatives en cohérence avec leurs politiques.

Une équipe projet dédiée à la qualité de vie au travail s'inscrit dans ce contexte. Constituée de membres des équipes Corporate, de DRH pays, d'un spécialiste des conditions de travail dans chaque pays d'implantation et d'un Chef de projet informatique, elle assure l'accompagnement et le suivi des actions.

Elle a notamment élaboré une méthodologie commune qui permet à chaque pays de mettre en œuvre des plans d'actions selon ses particularités, sa culture et son cadre réglementaire.

Chaque entité est invitée à promouvoir et partager les bonnes pratiques à l'international à travers cinq thématiques clés :

- les conditions et modes de travail ;
- l'équilibre de vie ;
- les risques psychosociaux et le stress ;
- la simplification du travail et le traitement des irritants ;
- le sens, le niveau d'information et le vécu des changements.

En 2022, une grille de maturité "Qualité de Vie au Travail" (QVT) a été formalisée. L'objectif est de mieux suivre les actions des Filiales et les aider à s'améliorer.

Au Portugal, une étude sur l'ensemble des collaborateurs sur les risques psychosociaux a été mise en place en 2022. Afin d'identifier et d'évaluer les niveaux de stress et bien-être des collaborateurs, de renforcer leurs connaissances sur les risques psychosociaux et de mettre en œuvre des actions pour promouvoir le bien-être individuel et organisationnel, un outil a été choisi et validé pour répondre à un questionnaire de manière individuelle.

Promouvoir l'engagement sociétal au service de l'action locale

Auchan Retail encourage l'engagement citoyen des collaborateurs sous toutes ses formes.

Dans le cadre du projet d'entreprise Auchan 2022, chaque collaborateur a la possibilité de s'engager une journée par an sur son temps de travail sur l'une des quatre thématiques suivantes :

- la promotion de la bonne alimentation ;
- la solidarité alimentaire et l'aide aux plus démunis ;
- la diversité et d'inclusion ;
- l'entretien et la sauvegarde de l'environnement

Cet engagement peut prendre la forme d'initiatives qui s'inscrivent dans les politiques RSE locales mais aussi d'actions solidaires portées par la Fondation Auchan.

En 2022, Auchan a lancé une nouvelle initiative dans l'ensemble de ses pays : Les Journées Citoyennes (*Citizen days*). Cette opération a permis aux collaborateurs de consacrer du temps à une association engagée en faveur de la bonne alimentation.

A ce titre, les collaborateurs de la Direction Produit Internationale ont participé à un *Clean Up Day* physique et digital qui s'est manifesté par :

- le nettoyage d'une zone encombrée à proximité des bureaux ;
- la sensibilisation des collaborateurs à l'impact du numérique via l'organisation d'un challenge interne.

1.5.5. Le dialogue avec les Parties Prenantes externes

Auchan Retail et l'ensemble de ses Filiales échangent régulièrement avec les Parties Prenantes et notamment les organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics, afin de continuer à mieux identifier les risques graves de violation des droits humains et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement.

Il participe aussi à plusieurs plateformes d'échanges sur les enjeux environnementaux et droits humains. Ce dialogue s'effectue de façon bilatérale ou multilatérale au sein de groupes de travail réunissant plusieurs parties prenantes. Il répond aussi à des questionnaires envoyés par des associations et des agences de notation extra-financières sur ses pratiques et politiques.

Ainsi, en 2022, Auchan Retail a échangé avec plusieurs parties prenantes notamment sur les thématiques suivantes :

- **Plastique** : Auchan Retail a participé aux échanges de l'*European Plastic Pact*, la Filiale Auchan Retail France a également travaillé sur cette thématique dans le cadre du Pacte Plastique France. Le *Pacte Plastique France* s'engage dans les principes de la vision de la *New Plastics Economy* aux côtés de plus de 1 000 organisations dans le monde.

Au Portugal, la Filiale a organisé des journées citoyennes "*Du pain dans les écoles*", mobilisant 500 bénévoles sur 50 zones de vie qui a permis d'offrir 18 000 sacs et de distribuer 36 000 pains aux enfants scolarisés.

Auchan Retail France a dédié 53 870 journées à la solidarité sur différents programmes tels que :

- des opérations de reprise textile jeans pour éviter les déchets et favoriser leur recyclage et la seconde vie ;
- une collecte dématérialisée en faveur de la Banque Alimentaire ;
- un opération "produit partage" précarité menstruelle ;
- une campagne d'arrondis solidaires microDON.

En Roumanie, la Filiale a organisé à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation avec le concours de 673 collaborateurs des rayons traiteur la préparation de repas sains qui ont été vendus en magasin et pour lesquels les bénéfices ont été reversés à la Banque Alimentaire roumaine.

Ces actions en faveur des droits humains, des libertés fondamentales et de la santé-sécurité ont été récompensées par différents prix remis aux Filiales. C'est le cas notamment de la Filiale au Portugal lauréate du Prix RH décerné par l'IIRH — *Institute of Human Resources Information* sur le volet "*Rémunération, compensation et avantages*". Auchan Retail Ukraine a quant à lui obtenu une récompense pour sa politique Ressources Humaines "*human to human strategy*" ou encore la Filiale espagnole qui a eu la reconnaissance "*TOP Employeur*" venant récompenser sa politique des ressources humaines.

- **Gaspillage non alimentaire** : Auchan Retail a renouvelé sa signature du *Fashion Pact* en 2022. L'entreprise est membre actif des groupes de travail de cette entité afin de pousser l'éco-sélection de ses produits.

- **Déforestation** : Auchan Retail dialogue avec ses pairs et les ONG notamment dans le cadre des groupes de travail sur le soja, le cacao et le charbon de bois animés par *Earthworm Foundation* et dont Auchan Retail est membre. Auchan Retail est à ce titre signataire du *Manifeste français pour le soja*.

- **Droits humains** : Conscient de l'importance d'un travail collectif pour changer durablement les pratiques sociales, sociétales et environnementales des méthodes de production, Auchan Retail échange régulièrement avec ses parties prenantes dans le cadre de deux initiatives :

- **Initiative for Compliance and Sustainability (ICS)** — qui a pour objectif l'amélioration des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle regroupe des enseignes de détail dans les secteurs économiques du textile, de la chaussure, des produits électroniques, de l'alimentaire et de l'ameublement.
- **AMFORI BSCI** — association dont la mission est de promouvoir les chaînes d'approvisionnement durables.

- **Le monde agricole** : dans le cadre du développement de ses Filières Responsables¹⁸, Auchan Retail est en contact permanent avec les acteurs du monde agricole. Avec cette initiative, Auchan Retail s'engage à développer un partenariat durable et équilibré avec les producteurs, éleveurs et transformateurs de la chaîne alimentaire et à concilier le plaisir de bien manger, le respect de

l'environnement et la bienveillance animale. En 2022, Auchan Retail a revu sa plateforme de marque "Filières responsables Auchan" avec une nouvelle signature : "Auchan, Cultivons le Bon".

En 2022, Auchan Retail compte 1 176 Filières responsables, "Auchan, Cultivons le Bon".

1.5.6. Les plans d'actions identifiés et à déployer

En complément des politiques et actions partagées et en réponse à l'exercice de cartographie des risques 2022, Auchan Retail souhaite poursuivre de manière soutenue ses actions visant à renforcer sa maîtrise des risques. L'entreprise a ainsi pris de nouveaux engagements partagés ci-après.

► Les actions en faveur de l'environnement

En 2022, Auchan Retail a signé, à l'occasion de la COP15 Biodiversité, l'appel à une obligation pour toutes les grandes entreprises et institutions financières d'évaluer et de divulguer leurs impacts et dépendances sur la biodiversité d'ici 2030 (campagne #MakeltMandatory organisée par *Business For Nature*).

Pour 2023, Auchan Retail souhaite accélérer ses engagements dans ce domaine en formalisant une démarche s'inspirant de la méthodologie SBTN. Trois grandes familles d'enjeux ont déjà été identifiées dans l'activité de l'entreprise, chacune ayant des interdépendances avec le climat :

- les forêts dont :
 - le café ;
 - le cacao ;
 - le soja ;
 - l'huile de palme ;
 - le bois ;
 - le papier ;
 - le carton ;
 - le boeuf.
- les océans dont :
 - la pollution plastique ;
 - la pêche et l'aquaculture durables ;
 - l'utilisation des ressources en eau ;
 - les rejets chimiques et l'eutrophisation.
- les terres dont :
 - les pratiques agricoles et la qualité des sols ;
 - l'urbanisation et l'artificialisation des sols ;
 - la gestion des déchets ;
 - la commercialisation d'espèces menacées et protégées ;

Une politique internationale relative à la biodiversité sera établie en 2023 avec pour ambition de définir des objectifs communs à l'ensemble des Filiales Auchan Retail qui seront suivis par des indicateurs clés de performance dans des plans d'actions nationaux et internationaux. Un groupe de

travail a été identifié, il est constitué de représentants des métiers de la RSE, de la Qualité, des Directions Produits ainsi que de l'équipe Compliance. Une feuille de route a été arrêtée et conduira à la publication de politiques et des plans d'actions associés.

► Les actions en faveur des droits humains, des libertés fondamentales et de la santé-sécurité

En complément des actions déjà partagées visant à promouvoir les droits humains et les libertés fondamentales (corpus éthique, audits, adhésion à des initiatives, etc.) et dans une volonté d'être toujours plus soucieux du respect de ces principes, Auchan Retail s'est engagé dans une démarche proposée par le Pacte mondial des Nations Unies "Accélérateur Business et Droits Humains". Il s'agit d'un programme de formation de six mois qui va permettre aux équipes sensibilisées de mettre en place un processus permanent de diligence raisonnable en matière de droits humains. Trois collaborateurs issus des directions RSE, RH et Compliance bénéficieront de ce programme avec pour ambition de rédiger courant 2023 une politique "Droits Humains et libertés fondamentales" qui matérialisera les valeurs de l'entreprise, ses exigences et objectifs associés.

► La matrice d'aide à la décision

En 2022, la Direction de la Compliance et la Direction des Risques ont élaboré une matrice d'aide à la décision pour les nouveaux projets, basée sur des critères relatifs au devoir de vigilance. Cette matrice, en cours de test, permet au regard de l'ensemble des risques identifiés dans la cartographie d'Auchan Retail d'évaluer les projets sur la base de critères objectifs, connus et partagés dans l'entreprise. L'outil prévoit une cotation des risques bruts, de préciser les moyens de maîtrise envisagés, le niveau de difficulté de leur mise en œuvre et enfin, le risque net. Cette analyse est une aide précieuse afin d'assurer une prise de décision en cohérence avec les risques identifiés par l'entreprise. Ce processus sera généralisé dans l'ensemble des Filiales en 2023.

► La formation dédiée au devoir de vigilance

Une formation dédiée au devoir de vigilance est en cours d'élaboration. Il s'agira d'un module de e-learning permettant de sensibiliser un grand nombre de collaborateurs dans tous les pays, qui détaillera les obligations de l'entreprise sur le devoir de vigilance, la cartographie des risques, les actions de mitigation associées ainsi que des fiches pratiques sur les risques propres à chaque métier.

¹⁸ Partenariats durables et équilibrés avec les producteurs, éleveurs et transformateurs de la chaîne alimentaire et du vivant à concilier le plaisir de bien manger, le respect de l'environnement ou la bienveillance animale. Aussi appelé "Auchan, Cultivons le Bon".

Cette formation sera déployée à partir du second semestre 2023 à destination d'un public cible constitué notamment des fonctions suivantes dans l'ensemble des Filiales :

- l'ensemble des dirigeants et leurs comités de direction ;
- les fonctions achat et offre ;
- les bureaux d'achats ;
- les équipes qualité ;
- les directeurs de magasins et de zones de vie ;
- les équipes compliance ;
- la sûreté économique ;
- les équipes RSE.

1.6. LE MÉCANISME D'ALERTE

Auchan Retail met à disposition de ses Parties Prenantes internes et externes, notamment dans le cadre de la loi Française n°2016-1691 du 9 décembre 2016 modifiée dite "Sapin II", un dispositif permettant le recueil et le traitement des signalements et ce, quel que soit le pays, liés à des comportements ou des situations potentiellement contraires à la Loi ou à la Charte Éthique d'Auchan Retail.

Ce dispositif repose sur un site Internet dédié et sécurisé, gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, qui permet d'effectuer un signalement de façon confidentielle et anonyme, conformément à la loi n°2022-401 du 21 mars 2022. Les alertes sont traitées par des personnes identifiées et formées, reconnues pour leur connaissance approfondie des activités d'Auchan Retail. Cette approche permet d'assurer une équité de traitement, une meilleure connaissance des risques au sein de chaque entité ainsi qu'un accompagnement adéquat des équipes gérant peu d'alertes.

En 2022, 492 signalements ont été recueillis sur la plateforme. Ce nombre est en progression de près de 30% par rapport à 2021, grâce aux différentes campagnes de communication réalisées pour promouvoir l'existence et l'utilisation du dispositif auprès des Parties Prenantes

1.7. LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION

Du fait de méthodologies, d'exigences et d'outils similaires à d'autres piliers du programme, notamment en ce qui concerne la prévention et la lutte contre la corruption, la Direction de la Compliance est chargée du suivi des mesures de conformité à la loi sur le devoir de vigilance. Cette organisation favorise également la diffusion d'une culture de conformité et d'intégrité au sein de l'organisation.

Depuis août 2020, sous l'impulsion du comité d'audit d'Auchan Retail International, une démarche d'audit sur le Devoir de vigilance a été lancée par l'audit interne Auchan Retail. Cette démarche se décline en plusieurs étapes :

- de septembre à avril 2021, un premier diagnostic a été réalisé avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Il a permis de faire un état des lieux complet relatif à la gouvernance et à la mise en œuvre des obligations relatives au devoir de vigilance. C'est notamment suite à ce premier état des lieux que la gouvernance du devoir de vigilance a été revue par la constitution d'une équipe dédiée au sein de la Direction Compliance Corporate ;

Ce module sera complémentaire à la formation "Achats Responsables", formation déployée depuis 2013 pour l'ensemble des collaborateurs des centrales d'achats.

Une sensibilisation a également été réalisée à l'occasion de la "Compliance week", événement organisé chaque année depuis trois ans. Cette semaine a pour objectif de promouvoir une culture d'intégrité en privilégiant une approche concrète visant à développer les connaissances des collaborateurs et ce, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise. Une session a été dédiée au devoir de vigilance, les exigences, les engagements de l'entreprise et des exemples de situations concrètes.

d'Auchan Retail (affichage obligatoire dans tous les bâtiments, Compliance Week, mention de la plateforme dans les signatures courriel, etc.).

La revue préliminaire de ces signalements a permis d'en écarter 31 %, s'agissant la plupart du temps de réclamations clients dont le traitement est du ressort du service client local. A fin décembre 2022, 36 % des signalements faisaient toujours l'objet d'investigations par les équipes concernées. Plus de 31 % des alertes ont été clôturées, aboutissant une fois sur deux à la confirmation des faits rapportés.

Parmi les 77 signalements avérés, 53 % ont trait aux ressources humaines, notamment pour des faits de discrimination, de harcèlement moral ou des conflits d'intérêts non déclarés. La seconde catégorie de signalements porte sur des fraudes et des abus de biens de l'entreprise (22 %). Les atteintes aux droits humains dans la chaîne d'approvisionnement comptent pour 6 % des cas.

Les incidents significatifs sont analysés puis utilisés pour améliorer le contrôle interne de l'entreprise, la sensibilisation des collaborateurs aux risques, notamment sur les thématiques liées aux ressources humaines ou aux tentatives de fraudes ainsi que pour faire évoluer la cartographie des risques.

- de mai 2021 à septembre 2022, les équipes d'audit interne Auchan Retail ont ensuite audité dix Filiales du groupe. ont permis d'émettre des recommandations sur les 5 points de la loi à la fois pour les pays mais aussi pour le Corporate (gouvernance, cartographie des risques, évaluation régulières, mesures d'atténuation et mécanisme d'alerte).

Depuis, à chaque campagne de suivi des plans d'actions (en mai et en novembre), avec l'appui des équipes d'audit internes locales, un suivi est réalisé par l'audit interne d'Auchan Retail sur l'ensemble des recommandations afin de suivre l'avancée des plans d'actions et d'évaluer la couverture des risques.

Les Comités Compliance des Filiales réalisent également des suivis et contrôles des plans d'actions définis. A l'occasion de ces Comités, une évaluation des mesures de prévention déployées est effectuée afin de définir au besoin les ajustements nécessaires.

2. LE PLAN DE VIGILANCE DE NEW IMMO HOLDING

En lien avec ses engagements People, Planet, Profit, New Immo Holding a vocation à développer l'ensemble de ses actions dans un environnement respectueux des droits de l'Homme, des libertés fondamentales, d'assurer la sécurité et la santé des personnes et d'agir en respectant l'environnement.

Consolidée dans le périmètre de ELO, New Immo Holding fait sienne les dispositions de la Loi n°2017-399 relative au Devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Les travaux conduits à ce jour ont permis d'identifier au sein de la chaîne de valeur des activités du Groupe une cartographie des risques d'atteinte aux droits de l'Homme, aux libertés fondamentales, à la sécurité et la santé des personnes et à l'environnement.

La chaîne de valeur de l'entreprise se développe autour de quatre activités et services :

- Les opérations regroupant l'asset management, le property management et la gestion locative. Il s'agit de l'ensemble des activités de gestion des sites confiés par des mandants ;
- Les opérations de promotion, de développement, d'aménagement ;
- Le fund management ;
- Les activités support de back office.

Le chapitre qui suit a vocation à souligner l'état d'exposition aux risques préalablement aux actions qui sont menées pour les réduire ou en atténuer les conséquences.

2.1. L'ORGANISATION, LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'organisation autour du programme de devoir de vigilance s'inscrit dans la démarche éthique de l'entreprise. A ce titre, le programme est piloté par la Direction Ethique Compliance et Contrôle interne qui coordonne l'avancée des travaux de structuration du plan de vigilance.

Les travaux en matière de devoir de vigilance font l'objet d'un suivi semestriel de la part des instances de gouvernance de l'entreprise :

- Conseil d'Administration d'ELO ;
- Conseil d'Administration New Immo Holding ;
- Comité Audit Compliance et des Risques.

La démarche fait l'objet d'une large mobilisation au sein de l'entreprise et s'appuie sur des contributeurs internes, sachants métiers, en charge d'apporter leur connaissance et compétences techniques.

Ces contributeurs internes sont issus des principales files métiers. Ces files permettent d'échanger sur les bonnes pratiques de chaque métier, de bâtir une feuille de route commune et d'élaborer les KPI de suivi internationaux. Elles permettent également d'intégrer dans les processus métiers les thématiques transverses, notamment :

- Synergie Property : cette file métier regroupe les leaders en charge des activités d'exploitation de sites et d'opérations de chaque pays ;
- Synergie ICM (Innovation Construction Méthode) : cette file métier regroupe les leaders en charge des activités de construction, d'aménagement et de promotion de chaque pays ;

- Synergie RSE : cette file métier regroupe les leaders en charge du déploiement de la stratégie RSE dans chaque pays ;
- File RH : elle regroupe les leaders en charge des ressources humaines de chaque pays ;
- La Commission Santé Sécurité Conditions Travail.

Un comité de pilotage trimestriel des travaux a été établi. Il est composé des parties prenantes suivantes :

- Leader de la synergy RSE, représenté par la Directrice Générale du Portugal ;
- Leader de la synergy ICM, représenté par le Directeur Général de la Hongrie ;
- Leader de la synergy Property, représenté par les Directrices générales de l'Ukraine et de l'Espagne ;
- Leader RSE Groupe ;
- Leader Exploitation France ;
- Leader Achats France ;
- Les DRH de l'Espagne, la Pologne et du Groupe.

Le comité de pilotage a pour rôle de donner les orientations stratégiques, de suivre l'avancée du projet, de prendre les décisions stratégiques et de valider le plan de vigilance. Ce comité est responsable de l'avancement du sujet.

La cartographie des risques en matière de devoir de vigilance a été présentée aux Directeurs Généraux de Nhood et de Ceetrus, représentants de New Immo Holding.

2.2. LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La méthodologie mise en œuvre pour établir la cartographie des risques du Groupe New Immo Holding s'appuie sur les bonnes pratiques professionnelles de

gestion des risques établies par le COSO et l'IFACI et détaillées dans la Politique de gestion des risques et du contrôle interne de l'entreprise.

Plus précisément, elle s'appuie sur une approche en quatre phases présentée ci-dessous.



2.2.1. L'élaboration de la chaîne de valeur

La chaîne de valeur du Groupe retrace la création de valeur dans l'entreprise autour de ces 4 activités. Elle permet ainsi l'identification de la sphère d'influence de

New Immo Holding, c'est-à-dire de l'ensemble des parties prenantes internes et externes aux composantes de l'entreprise avec lesquelles l'entreprise interagit.

	FOURNISSEURS	INTERNE	ÉCOSYSTÈME	MANDANTS	CLIENTS FINAUX
PROPERTY MANAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs rang 1 : Facility management / construction / rénovation / aménagement / espaces verts... Fournisseurs rang 2 et rang suivant 	<ul style="list-style-type: none"> Employés Partenaires (expertises sous-traitées) 	<ul style="list-style-type: none"> Représentants locaux Riverains Associations de représentation Copropriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> Propriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> Locataires Visiteurs de sites
PROMOTION	<ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs rang 1 : Entreprises d'étude / entreprises générales / entreprises de construction / rénovation / aménagement / ... Fournisseurs rang 2 et rang suivant 	<ul style="list-style-type: none"> Employés Partenaires (expertises sous-traitées) 	<ul style="list-style-type: none"> Investisseurs / partenaires de JV Promoteurs Banques Représentants des villes Riverains Associations de représentation 	<ul style="list-style-type: none"> Propriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> Acheteurs résidentiels Commerçants Enseignes
ASSET MANAGEMENT & FUND MANAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Experts Sous-traitants 	<ul style="list-style-type: none"> Employés Partenaires (expertises sous-traitées) 			
BACK OFFICE SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> Achats internes 	<ul style="list-style-type: none"> Services support (IT, finance, juridique, compliance, marketing communication, RH...) 			<ul style="list-style-type: none"> Filiales et métiers

2.2.2. L'identification des catégories de risques et leur analyse

Les parties prenantes à l'identification et l'évaluation des risques sont les leaders exploitation, les leaders promotion, les leaders RSE et les leaders RH de tous les pays. 100% des comités de Direction pays ont été associés à la démarche. Un représentant de chaque métier a pu évaluer les niveaux d'exposition en fonction de ses compétences propres.

Les entretiens et ateliers ont permis d'identifier et de bâtir précisément les causes des risques, les scénarios illustratifs de chaque partie prenante et pour chaque activité. Cet univers des risques a été présenté lors de chaque synergies métiers pour permettre un enrichissement et une validation. Elles permettent aussi localement d'enrichir les scénarios des contextes

Une étude documentaire a permis de renforcer les conclusions des entretiens. Les politiques, procédures, chartes, feuilles de route métiers, cartographies métiers existantes, le document unique d'évaluation des risques professionnels ainsi que tout autre document concourant à l'identification des risques ont été analysés. Cette analyse a permis d'enrichir l'univers des risques ainsi que de collecter les mesures de remédiation existantes dans tous les pays du Groupe.

A l'issue de ces travaux, l'univers des risques a été documenté comme après.

Environnement	Pollution (sols, eaux, atmosphère)	Les activités, équipements, bâtiments, collaborateurs et sphère d'influence de Nhood peuvent engendrer des déversements, des absorptions, des évaporations de matières polluants dans les sols, les eaux, et l'atmosphère.
	Consommation d'énergie Emission Gaz à effet de serre (GES) & CO2	Les activités, équipements, bâtiments, collaborateurs et sphère d'influence de Nhood créent de la consommation d'énergie et génèrent des émissions de carbone et de gaz à effet de serre, non mesurées ni maîtrisées.
	Atteinte à la biodiversité & Stress des ressources	Les activités, équipements, bâtiments, collaborateurs et sphère d'influence de Nhood peuvent impacter négativement la biodiversité locale ou à grande échelle et consomment voire surconsomment des ressources naturelles.
	Déchets	Les activités, équipements, bâtiments, collaborateurs et sphère d'influence de Nhood peuvent engendrer la création de déchets, négliger l'optimisation du cycle de vie des matériaux, équipements, composants et des consommables sans mettre en place de mesures de limitation, réutilisation et valorisation des déchets.
Droits humains et libertés fondamentales	Travail contraint	Tout travail ou service exigé d'un individu, sous la menace d'une peine quelconque, accompli contre son gré et pour lequel l'individu ne s'est pas volontairement proposé
	Travail des enfants	Tout travail exécuté par un individu âgé de moins de 16 ans ou 18 ans suivant la mission et qui prive les enfants de leur potentiel et de leur dignité et qui nuit à leur développement physique et mental ou interfère avec leur scolarité.
	Atteinte à la liberté d'association	Entrave à la constitution d'association ou à l'affiliation ainsi qu'à l'exercice du droit syndical.
	Discriminations et atteinte à l'égalité	Faits ou tentatives de discrimination sur l'ensemble de nos activités, notamment lors des embauches, dans le choix de nos contreparties. Ce risque intègre entre autres, le refus d'égalité des genres ou traitements inégalitaires.
	Atteinte au développement économique et social	Atteinte au développement économique et social des territoires sur lesquels la société mène ses activités.
Santé et sécurité	Atteinte à la vie privée	Non respect de l'usage des informations communiquées ou détenues
	Santé et sécurité des tiers sur les sites gérés	Risques relatifs à la santé et sécurité de nos tiers sur des sites gérés (prestataires, visiteurs, riverains..)
	Santé et sécurité des tiers sur les projets de construction	Risques relatifs à la santé et sécurité de nos tiers sur des projets de construction (prestataires, visiteurs, riverains..)
	Santé et sécurité des collaborateurs	Risques relatifs à la santé et sécurité des employés (accidents du travail, risques psycho-sociaux, bien-être au travail, etc.)

réglementaires et facteurs aggravants locaux.

Afin de guider les contributeurs puis les évaluateurs des risques, des cartes individuelles de risque ont été produites. Elles permettent de décrire de manière détaillée pour chaque risque la cause de ce risque. Ces cartes de

risque ont été élaborées sur la base de l'analyse documentaire et des ateliers et entretiens évoqués dans cette section.

2.2.3. L'élaboration de l'échelle d'évaluation des risques et leur hiérarchisation des risques

En ligne avec les meilleurs standards en matière de gestion des risques et aligné avec les pratiques déployées dans l'entreprise en la matière, une échelle d'évaluation des risques a été produite, communiquée et expliquée aux contributeurs.

Cette échelle d'évaluation permet d'aligner les référentiels et les perceptions des contributeurs sur les trois critères d'évaluation et d'assurer une meilleure cohérence des réponses.

- **Critère numéro 1 : Impact, ampleur, caractère réversible de l'atteinte**

Question posée aux contributeurs pour chaque risque : Quel serait l'impact de ce risque en cas de survenance, au meilleur de votre connaissance, pour chaque activités et parties prenantes ?

L'impact s'entend en terme d'impact sur la santé, d'impact social et d'impact environnemental. Pour

chacun, une définition de la gravité allant de mineur à catastrophique a été donnée. Ces échelles ont été définies avec l'aide des experts métiers : les équipes RSE pour les aspects environnementaux et les équipes RH pour les aspects Humain, santé et social.

- **Critère numéro 2 : Probabilité d'occurrence ou d'aggravation de l'atteinte**

Quelle est la probabilité que ce risque se matérialise, au meilleur de votre connaissance, en fonction de nos activités et de nos parties prenantes ?

- **Critère numéro 3 : Moyens de remédiation du risque**

En l'état actuel, les moyens de maîtrise mis en place sont-ils satisfaisants et suffisants pour diminuer la probabilité ou l'impact de ce risque ?

Les moyens de maîtrise font référence aux procédures / formations / contrôles de niveau 1 / contrôles de niveau 2 (hiérarchiques) / reporting / outils mis en place.

2.3. LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Tous les territoires et toutes les activités de nos structures ont fait l'objet d'une cartographie individuelle des risques. Ainsi chaque pays est doté de sa propre cartographie de risque.

Les évaluations des risques se sont tenues sur une période courte d'un mois pour permettre d'évaluer les risques dans une unicité de temps. Chaque évaluation des risques a systématiquement été précédée d'une présentation de la démarche et une explication de la méthode afin d'assurer un niveau de compréhension équivalent de tous et une aisance sur la maîtrise du sujet.

Pour réaliser ces cartographies, tous les leaders de chaque métier dans chaque pays ont évalué les risques au sein de leur périmètre géographique et d'activités. Ainsi les contributeurs sont, pour chaque pays :

- Les leaders promotion, aménagement ;
- Les leaders exploitation et opérations ;
- Les leaders Ressources humaines ;
- Les leaders RSE.

Une consolidation permettant de présenter une cartographie unique a été effectuée, représentative de 70% du chiffre d'affaires consolidé des pays.

L'identification des risques tient compte également d'un contexte plus général et de tendances qui, si elles ne sont pas spécifiques à New Immo Holding, sont néanmoins intégrées tels que l'accroissement du risque autour de la biodiversité. De même, la promesse de marque et les valeurs de chacune des entreprises admettent la prise en considération accrue des sujets autour des personnes et des impacts environnementaux.

Cette cartographie établit les expositions des entités aux risques d'atteintes à l'environnement, aux droits humains et à la santé sécurité des personnes. Les risques présentés infra sont les risques bruts, avant toute remédiation. Cette approche vise à aborder les plans de remédiation nécessaires et les actions de pilotage induites pour réduire les risques ainsi identifiés.

		Fournisseurs		Internes	Écosystème		Clients	
		Rang 1	Rang 2 et au-delà	Bureaux employés	Riverains	Partenaires	Locataires	Visiteurs
Environnement	Pollution (sols, eaux, atmosphère)	●	●	●	●	●	●	●
	Consommation d'énergie Émission Gaz à effet de serre (GES) & CO ₂	●	●	●	●	●	●	●
	Atteinte à la biodiversité & Stress des ressources	●	●	●	●	●	●	●
	Déchets	●	●	●	●	●	●	●
Droits humains Libertés fondamentales	Travail contraint	●	●	●	●	●	●	●
	Travail des enfants	●	●	●	●	●	●	●
	Atteinte à la liberté d'association	●	●	●	●	●	●	●
	Discriminations et atteinte à l'égalité	●	●	●	●	●	●	●
	Atteinte au développement économique et social	●	●	●	●	●	●	●
	Atteinte à la vie privée	●	●	●	●	●	●	●
Santé et sécurité	Santé et sécurité des parties prenantes sur les sites gérés	●	●	●	●	●	●	●
	Santé et sécurité des parties prenantes sur les projets de construction	●	●	●	●	●	●	●
	Santé et sécurité des collaborateurs	●	●	●	●	●	●	●

● Risque faible ● Risque moyen ● Risque critique ● Risque fort ● Non applicable

2.4. LES ACTIONS DE REMÉDIATION ET LES PERSPECTIVES

Consciente des enjeux de New Immo Holding l'entreprise, ses organes de gouvernance et ses collaborateurs sont pleinement engagés dans la réduction des risques.

Pour faciliter la lecture du document, les actions de remédiation ont été catégorisées selon 5 composantes :

- L'organisation : décrit en quoi l'organisation de l'entreprise contribue à réduire les risques identifiés
- Les politiques, traduction des valeurs et de la vision du Groupe. Elles apportent des éclairages sur les partis pris du Groupe

- Les procédures et les méthodes : traductions opérationnelles au sein des processus et des activités du groupe.
- Les dispositifs de surveillance : il s'agit de l'ensemble des actions permettant de contrôler la mise en œuvre et le respect des Lois et des politiques internes.
- Les Formations et sensibilisations : l'ensemble des actions de formations et de sensibilisations des parties prenantes internes et externes autour des enjeux et des méthodes mises en place.

2.4.1. La vue d'ensemble des actions

Des actions de remédiation de ces risques sont d'ores et déjà en place dans la société, au sein de l'ensemble des métiers. Sur le volet environnemental notamment, les certifications BREEAM-in-use (phase exploitation) et BREEAM New Building (phase promotion) sont mises en œuvre selon les cas. Les certifications sont un outil clé de la performance environnementale. L'ensemble des informations et des résultats en matière d'environnement sont disponibles en page 28 de ce document.

En matière d'éthique et de droits humains, un programme ambitieux a été développé. Il est disponible en page 29 de ce document. Au-delà de la singularité de la ligne d'alerte NIH, qui couvre tous les champs des atteintes éthiques, celle-ci garantit l'accès à travers une boîte mail sécurisée à du conseil en temps réel et est ouverte en externe. Les règles applicables sont décrites dans le Code de Conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs de la société. Elles font également l'objet

de fiche explicative dédiée et d'une communication intensive pour permettre à l'ensemble des parties prenantes de solliciter la ligne d'alerte en cas de besoin.

Le dispositif d'alerte mis en place a ainsi permis de répondre à l'ensemble des alertes, requêtes, besoin d'information mais aussi de conseils qui émaneraient de l'une de nos parties prenantes, aussi bien collaborateurs et collaboratrices de Nhood, que Partenaires, Fournisseurs, Prestataires, Clients ou toute autre personne qui aurait un intérêt. Le dispositif d'alerte fait l'objet d'un suivi et d'une attention toute particulière du Comité Audit, Risques et Compliance.

Depuis 2022, un code de conduite éthique des affaires et des partenaires est diffusé dans les appels d'offres auprès des partenaires mais également annexé à tous les contrats de bail des locataires gérés par la société.

Les deux codes comprennent notamment des sections dédiées aux engagements mutuels en matière de droits fondamentaux, d'environnements et de santé et sécurité.

Renforçant le dispositif de lutte contre la corruption en place, un outil de contrôle systématique de l'intégrité des tiers a été référencé à l'issue du premier semestre 2022 et est en cours de déploiement.

La sélection du prestataire ayant déployé l'outil de vérification s'est opérée en suivant les standards rigoureux de l'appel d'offre. A ce titre, quatre compétiteurs ont été retenus, trois ont finalement remis une offre alignée avec les exigences et attendus de l'entreprise.

Le projet de déploiement est en cours ; il est initié de manière volontaire sur les entités France et Corporate s'agissant des tiers et des locataires. L'entité du Luxembourg s'est adjointe à cette ambition et fera l'objet d'un déploiement prioritaire en 2023.

Cet outil rend opérationnelle la politique de contrôle des tiers qui se fonde sur une approche par les risques, permettant d'axer les efforts de l'entreprise sur les tiers les plus à risques, tels qu'identifiés par la cartographie des risques et les recommandations de l'Agence Française Anticorruption.

La cartographie des risques de corruption fait l'objet d'un suivi permanent dont le plan d'action spécifique à chaque entité en pays et piloté conjointement par la Direction Compliance Ethique et Contrôle Interne et les relais locaux. Elle est étendue dorénavant aux nouveaux territoires d'implantation de l'entreprise en Afrique.

En matière de santé et sécurité des collaborateurs, la société apporte une vigilance particulière à la prévention du stress au travail et des risques psycho-sociaux. La dimension du bien-être est mesurée lors du baromètre d'engagement et de satisfaction (BES) qui est effectuée annuellement auprès de 100% des collaborateurs.

Chaque année le plan de formation du pays prévoit les actions en matière de prévention santé et sécurité au travail.

Les consignes en matière de prévention santé et sécurité au travail sont intégrées au parcours d'intégration des nouveaux arrivants.

Adossée aux politiques et dispositifs législatifs en vigueur ou en cours d'adoption, l'entreprise développe des actions de maîtrise des risques. Cette ambition s'inscrit dans les politiques de transformation globale de l'entreprise en cours et à venir.

A titre d'illustration sur le volet de la maîtrise des risques fournisseurs, la création d'une Direction des achats pour l'entité France permettra la mise en œuvre de processus de remédiation des risques et participera dès le 1er semestre 2023 à la réduction des risques associés au volet fournisseurs de manière transverse.

De même et pour exemple, le volet des risques environnementaux est piloté de manière globale par la synergie internationale RSE. Une feuille de route coordonnée est établie. Parmi les éléments notables, le déploiement d'un outil de mesure de la biodiversité par site a été généralisé en 2022 et permettra à travers la connaissance fine de l'état de la biodiversité par site de construire et déployer un plan d'action aboutissant en 2025 au gain de +5 % net de biodiversité par site majeur.

L'atténuation des risques afférents à la consommation d'énergie fait l'objet d'un suivi qui devrait permettre à un horizon de 3 ans, une réduction de la consommation d'énergie significative.

La désartificialisation des sols sur l'ensemble des sites Ceetrus à hauteur de 1000m² et la prise en compte grandissante des impacts environnementaux dans l'ensemble des projets menés sont des exemples d'actions mises en œuvre permettant de réduire les risques.

Au-delà, la démarche de contrôle des tiers, développée au sein du chapitre de prévention de la corruption, participe au schéma de remédiation des risques.

Les tableaux ci-après reprennent l'ensemble des dispositifs en place permettant de réduire les risques de New Immo Holding.

► Volet "environnement"

Risque	Tierce parties	Mesures de remédiation existantes	Stratégie de renforcement de la couverture du risque
Pollution	Fournisseurs R1 et au-delà Riverains Locataires	<p><u>Organisation :</u> - Mise en place d'une organisation globale d'échanges autour des leaders RSE de chaque pays. Nomination d'un Leader RSE Global.</p> <p><u>Politiques :</u> - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Code éthique des affaires et des partenaires - Charte des chantiers responsables - Politique Achats Responsables France - Annexe durable au baux des locataires - Une feuille de route RSE internationale</p> <p><u>Procédures et méthodes:</u> Stratégie d'achats responsables amont et aval Certifications BREEAM new construction pour les projet Promotion Certification BREEAM In Use pour les sites du portefeuille Ceetrus.</p> <p><u>Dispositif de surveillance :</u> Ligne d'alerte Speakup.nhood.org</p> <p><u>Formations et sensibilisations :</u> Fresque climat pour tous les collaborateurs à horizon 2023 (France & SA) Formation Loi Hoguet (France)</p>	<p><u>Politiques :</u> Pilotage de la stratégie RSE à un niveau international Elaboration du dispositif de sélection des fournisseurs pour le volet environnemental ainsi que le questionnaire d'évaluation aval France et réflexion pour déclinaison à l'international.</p> <p><u>Dispositif de surveillance :</u> Définition de la politique d'audit environnemental des partenaires Audits sociaux des partenaires</p>
Consommation d'énergie et Emission CO2	Fournisseurs R1 et au-delà Employés Partenaires	<p><u>Organisation :</u> Mise en place d'une organisation globale d'échanges autour des leaders RSE de chaque pays. Nomination d'un Leader RSE Global</p> <p><u>Politique :</u> Code éthique des affaires et des partenaires Nhood Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs Charte des chantiers responsables Politique Achats Responsables Annexe durable aux baux locataires Adhésion au Hub des prescripteurs bas carbone depuis 2022 Mise en oeuvre du Décret Tertiaire (France)</p> <p><u>Procédures et méthodes :</u> Stratégie d'achats responsables amont et aval Certifications BREEAM new construction pour les projet Promotion Certification BREEAM In Use pour les sites du portefeuille Ceetrus. Bilans carbone généralisés pour tous les sites via l'<u>outil climate seed</u> (outil en test France). Réalisation de plans d'actions via la méthode SBTi (science based target initiative). Méthode d'analyse de cycles de vie pour les projets de promotion en résidentiel et en tertiaire en France et en cours de validation pour l'international. Plan de sobriété des sites pour 100% des pays. Feuille de route de diminution des gaz à effet de serre.</p> <p><u>Dispositif de surveillance :</u> Ligne d'alerte Speakup.nhood.org</p> <p><u>Formations et sensibilisations :</u> Fresque climat pour tous les collaborateurs d'ici à fin 2023</p>	<p><u>Politiques :</u> Pilotage de la stratégie RSE à un niveau international Lancement des actions en lien avec le Booster du réemploi</p> <p><u>Procédures et méthodes:</u> Elaboration le dispositif de sélection des fournisseurs pour le volet environnemental ainsi que le questionnaire d'évaluation aval Déploiement des études de mobilité et plans d'actions associés.</p> <p><u>Dispositif de surveillance :</u> Définition de la politique d'audit environnemental des partenaires Audits sociaux des partenaires</p>

Risque	Tierce parties	Mesures de remédiation existantes	Stratégie de renforcement de la couverture du risque
Atteinte à la biodiversité et stress des ressources	Fournisseurs R1 et au-delà Partenaires Locataires	<p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une organisation globale d'échanges autour des leaders RSE de chaque pays. - Nomination d'un Leader RSE Global <p>Politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Charte des chantiers responsables - Politique Achats Responsables - Annexe durable aux baux locataires <p>Procédures et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie d'achats responsables amont et aval - Méthodologie commune d'évaluation de la biodiversité pour les sites - Objectif de désartificialisation du portefeuille Ceetrus - Certifications BREEAM new construction pour les projet Promotion - Certification BREEAM In Use pour les sites du portefeuille Ceetrus. - Actions locales sur les sites gérés (fermes pédagogiques, roof toops, végétalisation des toitures,...) <p>Dispositif de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org 	<p>Politique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de la stratégie RSE à un niveau international <p>Procédures et méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du dispositif de sélection des fournisseurs pour le volet environnemental ainsi que le questionnaire d'évaluation aval - Evaluation des risques climatiques sur tous les sites Ceetrus à l'international avec des plans d'actions <p>Dispositif de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une politique d'audit environnemental des partenaires
Déchets	Fournisseurs R1 et au-delà Locataires	<p>Politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Charte des chantiers responsables <p>Gestion des déchets par un prestataire (ex. France) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage mensuel avec le prestataire de gestion des déchets - Définition des plans d'actions pour améliorer la gestion des déchets <p>Sensibilisations et formations (exemple France) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des locataires à la meilleure gestion des déchets <p>Dispositif de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org 	<p>Politique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de la stratégie RSE à un niveau international - Formalisation de la politique de gestion des déchets ainsi qu'un plan d'investissement de mise en conformité des locaux à la réglementation 5 flux (France). <p>Procédures et méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du dispositif de sélection des fournisseurs pour le volet environnemental ainsi que le questionnaire d'évaluation aval.

► Volet "Droits humains fondamentaux"

Risque	Tierce parties	Mesures de remédiation existantes	Stratégie de renforcement de la couverture du risque
Travail contraint	Fournisseurs R1 et au-delà Partenaires Locataires	<p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Direction Ethique et Compliance Groupe - Des relais compliance présents dans tous les pays, en charge de mettre en place les politiques de due diligences des tiers <p>Politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Politique de due diligence des tiers - Des clauses standards compliance dans les contrats - Dispositif de surveillance : - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org - Baromètre d'engagement et de satisfaction Groupe 	<p>Procédures et méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des fournisseurs sur le volet Droits humains - Dispositif de surveillance : - Audits sociaux des partenaires
Travail des enfants	Fournisseurs R1 et au-delà Partenaires Locataires	<p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Direction Ethique et Compliance Groupe - Des relais compliance présents dans tous les pays, en charge de mettre en place les politiques de due diligences des tiers <p>Politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Politique de due diligence des tiers - Des clauses standards compliance dans les contrats <p>Dispositif de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org - Baromètre d'engagement et de satisfaction Groupe 	<p>Procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des fournisseurs sur le volet Droits humains <p>Dispositif de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audits sociaux des partenaires

Risque	Tierce parties	Mesures de remédiation existantes	Stratégie de renforcement de la couverture du risque
Atteinte à la liberté d'association	Fournisseurs R1 et au-delà Partenaires Locataires	<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Direction Ethique et Compliance Groupe - Des relais compliance présents dans tous les pays, en charge de mettre en place les politiques de due diligences des tiers <p><u>Politiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Politique de due diligence des tiers - Des clauses standards compliance dans les contrats - Dispositif de surveillance : - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org 	<p><u>Procédures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des fournisseurs sur le volet Droits humains <p><u>Dispositif de surveillance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Audits sociaux des partenaires
Discriminations et atteinte à l'Egalité	Fournisseurs R1 et au-delà Employés Locataires	<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Direction Ethique et Compliance Groupe - Des relais compliance présents dans tous les pays, en charge de mettre en place les politiques de due diligences des tiers <p><u>Politiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Politique de due diligence des tiers - Des clauses standards compliance dans les contrats <p><u>Dispositif de surveillance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org - Baromètre d'engagement et de satisfaction Groupe 	
Atteinte au développement économique et sociale	Fournisseurs R1 Locataires	<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Direction Ethique et Compliance Groupe - Des relais compliance présents dans tous les pays, en charge de mettre en place les politiques de due diligences des tiers <p><u>Politiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs <p><u>Politique de due diligence des tiers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des clauses standards compliance dans les contrats <p><u>Dispositif de surveillance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org 	
Atteinte à la vie privée	Employés	<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DPO (Data Protection Officer) unique - Dispositif de surveillance : - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org 	Evaluation du dispositif de conformité RGPD

► Volet "Santé et sécurité"

Risque	Tierce parties	Mesures de remédiation existantes	Stratégie de renforcement de la couverture du risque
Santé et sécurité des parties prenantes sur sites et sur les chantiers	Fournisseurs R1 et au-delà Locataires Visiteurs	<p><u>Politiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Code éthique des affaires et des partenaires Nhood - Code de conduite éthique des collaboratrices et des collaborateurs - Manuel de gestion de crise Groupe et ses fiches opérationnelles d'actions - Charte Chantiers responsables - Politique maintenance des sites et gestion patrimoniale <p><u>Procédures et méthodes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des risques de chaque sites pour les risques environnementaux, techniques, de sanitaire et de sécurité et plans d'actions associés (exemple France) - Audit de structure des sites (exemple France) - Mission de sécurité des sites déléguée à Auchan <p><u>Formations & sensibilisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des personnels de sécurité aux politiques de sécurité et aux processus d'évacuation des sites 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une Charte sécurité sur les chantiers - Mise en place d'un reporting des incidents et accidents sur les chantiers - Généralisation de la charte chantiers responsables à l'international - Intégration des éléments de la cartographie des risques dans l'outil de Gestion Technique et patrimoniale des sites.

Risque	Tierce parties	Mesures de remédiation existantes	Stratégie de renforcement de la couverture du risque
Santé et sécurité des collaborateurs	Employés	<p><u>Organisation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la file des leaders RH internationaux <p><u>Politiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique parcours collaborateurs : de sa sélection, son accueil, sa rémunération, son développement, et les bénéfices sociaux. - Chantier commun sur le change management, la rémunération, les Politiques RH incluant le parcours des collaborateurs. - Baromètre d'engagement et de satisfaction des collaborateurs - Rituel d'entretiens individuels pour 100% des collaborateurs, incluant des plans de développement individuels - Dans le cadre du « mieux vivre ensemble », un plan d'animation annuelle est structuré afin de favoriser les échanges et de donner la parole aux collaborateurs. - Mise en place d'un pilotage des indicateurs RH, d'un reporting identique sur l'ensemble des filiales, permettra en 2023 de gagner en réactivité dans le cas d'une augmentation des risques RH. <p><u>Formations & Sensibilisations</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation Santé et sécurité au travail <p><u>Dispositif de surveillance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ligne d'alerte Speakup.nhood.org 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de plans d'actions en lien avec les résultats du baromètre d'engagement et de satisfaction



ELO

| Auchan | Nhood | Oney |

ELO

40, avenue de Flandres — 59170 Croix
www.groupe-elo.com

Mars 2023

Crédit photo de couverture : Adobe Stock

